

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

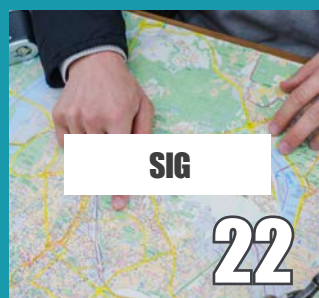
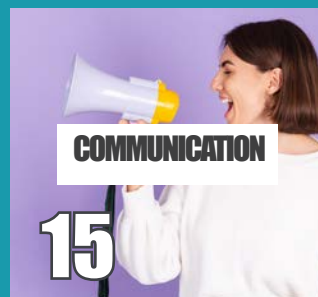
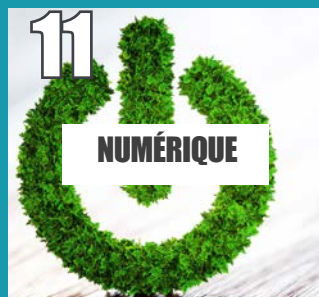


2025



SOMMAIRE

P. 03	EDITO
P. 04	LE TERRITOIRE
P. 06	COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE
P. 08	LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
P. 09	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES





Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité de la Communauté de Communes, qui met en lumière une année riche en actions et en réalisations au service d'un avenir solidaire. En 2025, nous avons ensemble renforcé les services, amélioré la qualité de vie et préparé l'avenir avec responsabilité.

Tout au long de l'année, la vie communautaire s'est affirmée. L'économie locale est restée au cœur de nos priorités : démarrage du gros chantier de requalification des zones d'activités économiques, création de nouveaux espaces comme à Saint-Nicolas-de-la-Grave, pour répondre aux besoins des entreprises et soutenir le dynamisme économique.

Un autre projet structurant, porteur pour les agents et l'identité de la CCTC, est la décision d'implanter le siège de la Communauté de communes rue des Confluences à Castelsarrasin.

Nous avons également valorisé notre patrimoine rural et agricole avec la première édition du Comice Agricole Terres des Confluences, célébrant savoir-faire et productions locales dans un esprit de convivialité.

Parmi les projets structurants, citons l'actualisation du Plan Climat Air Énergie Territorial, accompagnée d'une large consultation publique, la publication du Guide des aides économiques 2025 pour soutenir les entrepreneurs, et la transformation de l'Office de Tourisme en établissement public, symbole fort de l'attractivité de notre territoire.

Sur le plan des services, nous avons poursuivi les ateliers numériques pour faciliter l'usage des outils du quotidien, renforcé l'attractivité médicale avec un guide santé et le projet de maison de santé à Castelsarrasin, et organisé le 1er forum des métiers de la Petite Enfance, secteur essentiel pour nos familles.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'est poursuivie, accompagnant les propriétaires dans la rénovation, l'efficacité énergétique et la valorisation du bâti ancien.

En 2025, nous avons également engagé une réflexion stratégique sur l'évolution des statuts de la Communauté de Communes. Le groupe de travail dédié à cette mission a restitué ses conclusions, donnant lieu à des propositions validées lors du conseil communautaire du 7 octobre 2025.

Enfin, une enquête de territoire a permis de recueillir la vision des habitants pour éclairer nos projets futurs.

Ces réalisations traduisent l'engagement des élus, des services et des partenaires, et illustrent notre volonté commune d'écoute, de dialogue et d'action au service de l'intérêt général.

Ces réalisations témoignent de notre ambition : faire de la CCTC un territoire solidaire, innovant et attractif. L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique, avec de nouveaux projets au service de la cohésion et de l'attractivité de notre territoire.

Je vous invite à parcourir ce rapport pour revivre les temps forts de l'année.

Bonne lecture et merci pour votre engagement au service de notre intercommunalité.

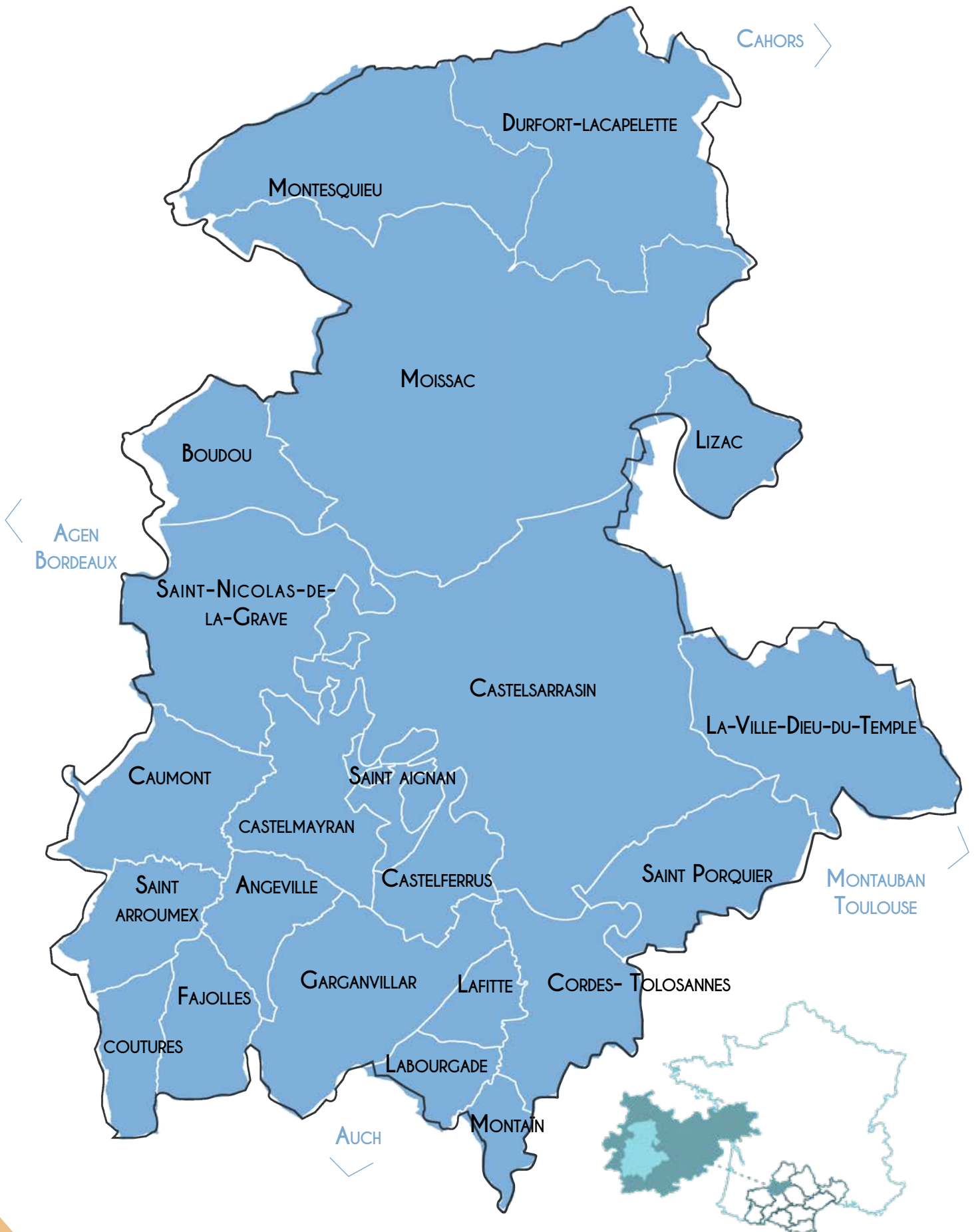
Dominique BRIOIS

Président de la Communauté de
Communes Terres des Confluences

Article L5211-39
Modifié par Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 - art. 40

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LES COMMUNES



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Terres des Confluences est située dans le département de Tarn-et-Garonne. Elle regroupe 22 communes.

Le siège est à CASTELSARRASIN (82100), 636 rue des Confluences.

Créée en 2017, elle a pour objectif de favoriser le développement économique, social et environnemental de son territoire en mutualisant les moyens et les compétences des différentes communes qui la composent. Terres des Confluences bénéficie d'un emplacement géographique stratégique, au carrefour de plusieurs axes routiers et ferroviaires, ce qui en fait une zone d'activités dynamique et attractive pour les entreprises, les investisseurs et les habitants.

CHIFFRES CLÉS

2017 DATE DE CRÉATION

22 COMMUNES

43 182 HABITANTS

451 KM²

60 % DES ACTIFS TRAVAILLENT ET VIVENT SUR LE TERRITOIRE

1 TERRITOIRE INTERCOMMUNAL COHÉRENT, CONFORME AU BASSIN DE VIE DES HABITANTS



La Ville Dieu du Temple



La Ville Dieu du Temple

Toni Mounave



COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE



Que fait notre
Communauté de
communes ?

Les compétences de la Communauté de Communes peuvent varier en fonction des besoins locaux et des politiques publiques nationales. La gouvernance de la communauté de communes est un enjeu majeur pour assurer une gestion efficace et démocratique des compétences qui lui sont déléguées. Elle est donc essentielle pour garantir une prise de décision collective et éclairée.

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

Restitution du groupe de travail stratégie territoriale qui a eu pour mission de réfléchir sur l'évolution des statuts de la CCTC. Cette réflexion a abouti aux propositions suivantes validées en conseil communautaire du 7 octobre 2025.

DÉVELOPPE ET AMÉNAGE LE TERRITOIRE

- Améliore votre cadre de vie.
- Développe l'activité et l'esprit d'entreprise.
- Développe le tourisme.
- Entretien vos rivières.

ACCOMPAGNE LES USAGERS AU QUOTIDIEN

- Eveille les enfants.
- Aide à la rénovation.
- Soutient les activités locales.
- Organise les accès aux soins.
- Construit des équipements.
- Accueille les gens du voyage.

EST AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES

- Collecte les déchets.
- Contrôle les assainissements individuels.
- Entretien les routes.
- Prépare les repas.

Nouvelles compétences facultatives

- Incendie et secours
- Emploi

Intérêt communautaire

- Mobilité
- OPAH-RU communales
- Voirie : élargissement aux voies internes des communes < 5 000 habitants
- Micro-crèches et autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant

Modes de gestion

- Assainissement non collectif : étude pour une délégation de service public
- Restauration collective : renouvellement du marché public de prestation de service (2 ans renouvelable 1 fois)

Régimes d'aides

- Fonds de concours : prise en charge des extensions de réseaux d'assainissement collectif (max. 10 % de participation communale)





LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1 PRÉSIDENT

+ 62 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 PRÉSIDENT

+ 11 VICE-PRÉSIDENTS

CHIFFRES CLÉS

- 13 BUREAUX COMMUNAUTAIRES NON EXÉCUTIFS
- 10 BUREAUX COMMUNAUTAIRES EXÉCUTIFS
- 5 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
- 5 CONFÉRENCES DES MAIRES
- 38 COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES
- 6 RÉUNIONS GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIE TERRITORIALE
- 1 RÉUNIONS GROUPE DE TRAVAIL PACTE FINANCIER ET FISCAL
- 1 CLECT
- 1 CAO (COMMISSION D'APPEL D'OFFRE)
- 4 COMITÉ DE GESTION CUISINE CENTRALE
- 4 COMMISSIONS «MÉNUS»
- 4 COMITÉ DE GESTION CENTRE AQUATIQUE
- 2 RÉUNIONS DGS / SECRETAIRES DE MAIRIE, PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 À TOUTES LES COMMUNES

12 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- 3 Développement économique
- 5 Finances et actions de mutualisation
- 4 Environnement
- 2 Action sociale
- 3 Communication
- 1 Tourisme
- 4 Voirie et travaux
- 3 Santé et lutte contre la désertification médicale
- 3 Aménagement durable du territoire
- 2 Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) et mobilité
- 4 Grand cycle de l'eau et assainissement non collectif
- 4 Batiment



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- TGA: Syndicat mixte Tarn et Garonne Aménagement
- PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- LEADER : soutien à des territoires ruraux, co-financé par l'Union Européenne
- SIRTOMAD: Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Autres Déchets
- SIEEOM du Sud-Quercy : Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SMEEOM de la Moyenne Garonne : Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SYGRAL: Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne
- SMBBL : Syndicat mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou
- SMBL: Syndicat mixte du Bassin du Lemboulas
- SDE82: Syndicat Départemental d'Énergie
- SCOT : Syndicat Mixte du SCOT de l'Agglomération de Montauban

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- CLECT: Commission Locale d'Évaluation pour les Charges Transférées
- CAO: Commission d'Appel d'Offres
- DSP : Commission pour les Délégations de Service Public
- CDAC: Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES



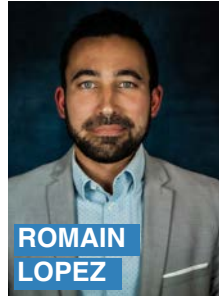
PRÉSIDENT
DOMINIQUE BRIOIS

Maire de La Ville-Dieu-du-Temple



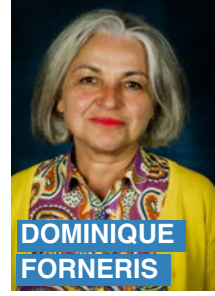
**JEAN-PHILIPPE
BESIERS**

1^{er} vice-président
en charge du
développement
économique et de l'emploi.
Maire de Castelsarrasin



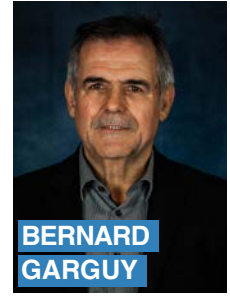
**ROMAIN
LOPEZ**

2^{ème} vice-président
en charge de la promotion
touristique du territoire.
Maire de Moissac



**DOMINIQUE
FORNERIS**

3^{ème} vice-présidente
en charge de
l'aménagement durable du
territoire et du cadre de vie.
**Maire de Durfort-
Lacapelette**



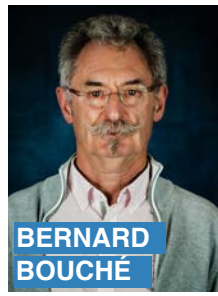
**BERNARD
GARGUY**

4^{ème} vice-président
en charge des finances.
Maire de Lizac



**ANNIE
FEAU**

5^{ème} vice-présidente
en charge de l'action
sociale et des services à la
population.
Maire de Montesquieu



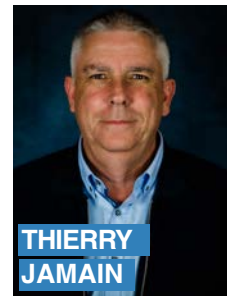
**BERNARD
BOUCHÉ**

6^{ème} vice-président
en charge de la
communication et les
relations avec l'utilisateur.
**Maire de Saint-Nicolas-
de-la-Grave**



**HUGUES
SAMAIN**

7^{ème} vice-président
en charge de
l'environnement.
Maire de Labourgade



**THIERRY
JAMAIN**

8^{ème} vice-président
en charge de la voirie,
des projets structurants et
la gestion des bâtiments
publics.
Maire de Castelmayran



**MARIE-THÉRÈSE
VISSIÈRES -
DELVOLVE**

9^{ème} vice-présidente
en charge du Plan Climat
Air Energie Territorial
(PCAET) et mobilité.
Maire de Boudou



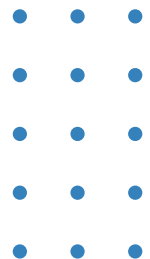
**XAVIER
PREVEDELLO**

10^{ème} vice-président
en charge de la santé et de
l'attractivité médicale.
Maire de Saint-Porquier



**PATRICK
DELLAC**

11^{ème} vice-président
en charge de l'agriculture,
de l'alimentation, de la
ruralité, et de la solidarité
territoriale.
**Maire de Cordes-
Tolosannes**



LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES



NUMÉRIQUE – INFORMATIQUE ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION INTERNE

Depuis décembre 2024, une personne responsable des systèmes d'information a été recrutée et elle est désormais la personne ressource principale pour toutes les questions liées aux systèmes d'information.

Le RSI garantit le fonctionnement, la sécurité et l'évolution des infrastructures informatiques. Il est force de proposition et éclaire les élus sur l'orientation des stratégies numériques de l'EPCI en suivant les évolutions technologiques et réglementaires du numérique.

Un accompagnement des agents dans l'usage des outils numériques représente une des missions récurrentes du poste. Certaines communes bénéficient ponctuellement de cette assistance dans un esprit de mutualisation.



CHIFFRES CLÉS

- 56 ORDINATEURS PORTABLES POUR FACILITER LE TÉLÉTRAVAIL
- 11 ORDINATEURS FIXES
- 1 SERVEUR PHYSIQUE
- 2 SERVEURS VIRTUALISÉS
- 70 TÉLÉPHONES PORTABLES
- 31 TÉLÉPHONES IP
- 5 COPIEURS
- 1 IMPRIMANTE
- 1 SYSTÈME DE VISIO CONFÉRENCE
- 124 ADRESSES MAILS

 **1,2 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)



RÉTROSPECTIVE 2025

- Réalisation d'un audit interne sur le système d'information portant sur les thèmes de la sécurité informatique, de la souveraineté des infrastructures et des logiciels, les usages du numérique par les agents, la relation avec les usagers et la mutualisation avec les communes.
- Adoption de la nouvelle stratégie numérique en conseil communautaire.



- Déploiement de la protection de messagerie électronique MailInBlack.
- Déploiement de la plateforme de réservation des ressources internes.
- Projet de mise en conformité à la future réglementation NIS2.
- Adoption de l'Intelligence Artificielle à travers le déploiement de la solution métier Délibia.
- Projets de nouveau système de téléphonie IP, sécurisation des infrastructures du SI.
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion Finance et RH CIRIL.
- Obtention du Label MonAideCyber porté par l'ANSSI avec 2 agents formés.

LES PERSPECTIVES 2026

- - Renforcement de la communication sur les usages du numérique envers les collectivités par la mise en place d'une lettre d'information.
- - Mise en place d'un outil de gestion des interventions informatiques et ouverture aux communes.
- - Projets de mutualisation d'achats autour d'équipements numériques proposés aux communes.
- - Projet de plateforme de supervision des outils numériques de la CCTC.
- - Application des recommandations issues de la directive NIS2.
- - Actions de sensibilisation des agents de la CCTC concernant le domaine de la Cybersécurité.
- - Construction d'une nouvelle gouvernance du numérique avec les nouveaux élus.
- - Construction d'une Charte Territoriale de la donnée.
- - Construction d'une Charte sur les usages de l'intelligence artificielle.
- - Etude d'un projet de mutualisation autour du numérique avec les communes membres de la CCTC.

LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2026

- En s'appuyant sur les axes de la nouvelle stratégie numérique, les nouveaux élus définiront des objectifs relatifs aux usages du numérique. Ces objectifs serviront de base à l'élaboration d'un plan d'actions destiné à la CCTC, à ses communes membres ainsi qu'aux usagers.



RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS HUMAINES ET MARQUE EMPLOYEUR

La Direction des Ressources Humaines (DRH) joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de notre vision collective, en veillant à ce que chaque collaborateur puisse s'épanouir et contribuer pleinement à la mission de service public qui nous anime.

La DRH est bien plus qu'un simple outil de gestion des effectifs ; elle est le garant d'une culture organisationnelle forte, fondée sur des valeurs de solidarité, d'inclusion et de performance.

En accompagnant le développement des compétences, en favorisant le bien-être au travail et en instaurant un dialogue social constructif, la DRH s'engage à créer un environnement propice à l'innovation et à la coopération.

La DRH est le socle de la cohésion, la convivialité, la tolérance et la créativité (CCTC).

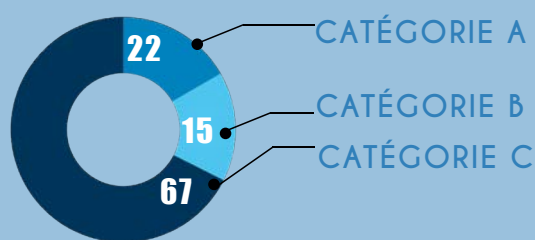
En 2025, notre objectif a été de renforcer cette dynamique en mettant en place des initiatives qui répondent aux attentes des agents tout en anticipant les besoins futurs de notre collectivité.



 **3,5 ETP** (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

EFFECTIFS - CARRIÈRES : 103 AGENTS
EFFECTIF RÉEL (HORS DÉTACHEMENTS ET DISPONIBILITÉS) : 96 AGENTS



387 ARRÊTÉS RÉDIGÉS
76 CONTRATS DE REMPLACEMENTS
15 OFFRES D'EMPLOIS DIFFUSÉES EN EXTERNE

DIALOGUE SOCIAL :

4 COMITÉS SOCIAL TERRITORIAL PORTANT NOTAMMENT SUR LES QUESTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL

LA FORMATION



191,5
JOURS
DE FORMATION
(HORS CNFPT)



187
JOURS
DE FORMATION
(CNFPT)



64
AGENTS AYANT SUIVI AU
MOINS UNE FORMATION
DANS L'ANNÉE



BUDGET

4 941 504,55 €

RÉTROSPECTIVE 2025

- Revalorisation de l'adhésion à « Plurelya » en vue d'améliorer les prestations proposées.
- Poursuite de la réflexion sur la nécessité de rendre la CCTC attractive en termes de pouvoir d'achat, et de bien-être au travail en vue de fidéliser les agents et de faciliter les recrutements en gardant le cap sur les avancées en matière de bien-être au travail (titres restaurant – horaires flexibles – télétravail.) et en innovant sur les temps forts : semaine de la Qualité de Vie au Travail avec l'intervention d'une troupe de théâtre qui a organisé un « théâtre Forum » sur la vie au travail.
- Poursuite des dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes : Mise en place d'une session de sensibilisation en partenariat avec le CNFPT au bénéfice des agents et des élus. Information accrue sur les conséquences sur la carrière et la retraite, des choix opérés en termes de congés et de temps partiel. A compétences égales, privilégier la mixité dans les services.
- Poursuite de la démarche de création de la Marque Employeur : Finalisation et large diffusion du Livret d'accueil à l'ensemble des agents.
- Poursuite de l'organisation de petits déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants.
- Mise en place d'un plan annuel de formation.
- Adoption, communication et mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Mise à jour du document par les 3 agents de prévention identifiés sur 3 sites de la CCTC.
- Santé et sécurité au travail en lien avec les agents de prévention : poursuite des formations «sauveteur, secouriste du travail » (SST) :
 - Organisation d'une session SST et d'une session de recyclage pour les agents déjà formés
 - Organisation de sessions de formation « geste et postures » adaptées aux agents de la collecte des ordures ménagères.
- Poursuite de l'aménagement de bureaux « assis – debout » au bénéfice des personnels administratifs.

LES PERSPECTIVES 2026

- Adoption du volet Risques Psychosociaux (RPS) en complément du Document Unique dont la mise à jour se poursuivra sur l'année 2026. Constitution d'un COPIL pour coconstruire un plan d'action.
- Optimisation de la communication interne : étude de faisabilité de la création d'un Intranet et optimisation du réseau interne Steeple.
- Poursuite des dispositifs en faveur de l'égalité femmes/hommes.
- Mise en place d'une sensibilisation en faveur « des valeurs de la République et de la Laïcité » au bénéfice des agents et des élus.
- Élaboration du plan annuel de formation 2026.
- Constitution d'une équipe interne de formateurs afin d'accompagner les agents sur les épreuves de concours et examens professionnels.
- Santé et sécurité au travail : En lien avec les agents de prévention, organisation : d'une session de formation « sauveteur, secouriste du travail » (SST), et d'une session de formation « Acquisition des compétences d'acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP).
- Poursuite de l'aménagement de bureaux « assis – debout » au bénéfice des personnels administratifs.
- Étude de faisabilité relative à l'Action Sociale – bilan adhésion Plurelya.
- Diagnostic et revoyure du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et des Lignes Directrices de Gestion.
- Mise à jour de l'organigramme fonctionnel des services.

COMMUNICATION

INTERNE ET EXTERNE

Le service communication joue un rôle clé dans la gestion et la diffusion de l'information.

L'objectif principal du service communication est d'établir et de maintenir une communication claire, cohérente et efficace entre l'organisation et ses différents publics.

Le service communication est responsable de l'image de l'organisation, il élabore des stratégies de communication afin de promouvoir les services ou les valeurs de l'organisation.



Organigramme avec trombinoscope des agents :



CHIFFRES CLÉS

3 COMMISSIONS TENUES

2 MAGAZINES + UN EN CART ESTIVAL

EN LIEN AVEC L'OFFICE DE TOURISME

CRÉATION DU GUIDE SANTÉ

CRÉATION DU GUIDE DES AIDES ÉCONOMIQUES

RÉSEAUX SOCIAUX



850

ABONNÉS

Page LinkedIn

850 abonnés soit une augmentation de + 54.83 %
1108 vues de la page + 8.1 %



1267

FOLLOWERS

Page Facebook

1 267 followers soit 249 followers de plus qu'en 2024
16827 visites de la page soit +14.29 % de plus qu'en 2024



69 176

VISITES

Site internet

69 176 visites soit -7,6% qu'en 2024
192 837 pages vues soit -14,3% qu'en 2024



BUDGET

FONCTIONNEMENT 125 000€

INVESTISSEMENT 57 550€

RÉTROSPECTIVE 2025

- Création de la Direction de la communication, avec mutualisation du poste de Directrice de la communication avec l'Office de tourisme intercommunal.
- Intérim de la communication de l'Office de tourisme (janvier à mai 2024), assurant la continuité des actions et outils.
- Déploiement d'un trombinoscope pour les services de collecte, favorisant l'identification et la valorisation des agents.
- Mise en place des "Cafés Com" (trois sessions en 2025) pour renforcer les échanges et la culture commune de la communication.
- Élaboration et déploiement d'un plan de communication dédié aux tiers-lieux de travail.
- Organisation et valorisation de l'inauguration de la zone d'activités de la Biarne.
- Inauguration des totems communaux contribuant à l'identification et à la valorisation des communes.
- Lancement d'un projet de signalétique sur la Vélo Voie Verte, en lien avec l'Office de tourisme, avec la pose de totems dédiés.
- Animation du groupe de travail "Festivités et manifestations internes", autour d'un plan annuel structuré comprenant trois temps forts fédérateurs : fête de l'été, Noël des agents et Noël des enfants.

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

Enquête de territoire

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de marketing territorial, une enquête a été menée sur les 22 communes de Terres des Confluences. Elle a combiné une enquête grand public en ligne et une résidence de terrain de trois jours, permettant de rencontrer habitants, élus, entreprises et acteurs locaux.



Cette démarche a permis de recueillir des données quantitatives sur les pratiques et profils, ainsi qu'une matière qualitative sensible (lieux d'attachement, usages, récits). Des ateliers dédiés aux maires, aux habitants et aux acteurs économiques ont complété le dispositif.



LES PERSPECTIVES 2026

- - Rédaction du cahier des charges pour la refonte du site intercommunal (lisibilité, éco-responsabilité, accessibilité).
- - Animation des "Cafés Com" pour favoriser les échanges, la montée en compétences et la dynamique collective.
- - Mise à disposition de matériel de communication pour accompagner et harmoniser les actions des communes.
- - Animation du groupe de travail "Événementiel interne" de la CCTC.
- - Élaboration d'un plan de communication touristique avec l'Office de Tourisme.
- - Réalisation d'une vidéo de territoire pour valoriser les atouts et usages du quotidien.
- - Organisation et valorisation des temps forts institutionnels (Maison de santé, siège de la CCTC).
- - Développement des réseaux sociaux, avec un renforcement de la présence sur LinkedIn.

LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2026

- Audit du service communication, conduit à la suite de l'enquête de territoire, afin d'ajuster les pratiques, les outils et l'organisation aux attentes exprimées et aux enjeux d'attractivité du territoire.

FINANCES

La Direction Finances et achats publics joue un rôle essentiel en assurant la gestion rigoureuse des ressources budgétaires, la planification des investissements et la maîtrise des dépenses publiques, garantissant ainsi une gestion financière responsable et transparente pour le bien-être de la communauté.

 **5 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)



CHIFFRES CLÉS

- 5 COMMISSIONS TENUES
- 1 RÉUNION GROUPE DE TRAVAIL PACTE FISCAL ET FINANCIER
- 1 CLECT
- 4 COMITÉS DE GESTION RESTAURATION COLLECTIVE
- 4 COMITÉS DE GESTION CENTRE AQUATIQUES
- 3 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)
- 8 BUDGETS

RÉTROSPECTIVE 2025

- Mutualisation des services de la Direction Finances et Achats Public avec l'office de tourisme intercommunal.
- Remplacement du logiciel métier.
- Mise en place d'une dotation de solidarité communautaire (DCS) à hauteur des 22 communes.
- Développement d'un politique d'Achat Responsable avec l'intégration de clauses environnementales dans les marchés et les achats de la CCTC.
- Réflexion sur la mise en place d'achats mutualisés avec les communes.
- Attribution du nouveau marché de restauration collective.

LES PERSPECTIVES 2026

- - Mise en place de formation en intra à destination des chefs de services et des directeurs sur les marchés publics, l'utilisation du logiciel métier.
- - Mise en place d'un fonds de concours «réseaux » à destination des communes créant des lotissements communaux et le règlement dédié.
- - Mise en place du volet 2 du Pacte Fiscal et Financier avec l'analyse des charges de centralité.
- - Finalisation du transfert de la compétence « zones d'activités » avec la commune de Castelsarrasin.
- - Prise de la compétence participation financière au SDIS.
- - Projet d'élaboration d'un budget vert et d'un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER).

**BUDGET PRINCIPAL
DE 45,16 M €**

FONCTIONNEMENT 28,98 M€

INVESTISSEMENT 17,18 M€

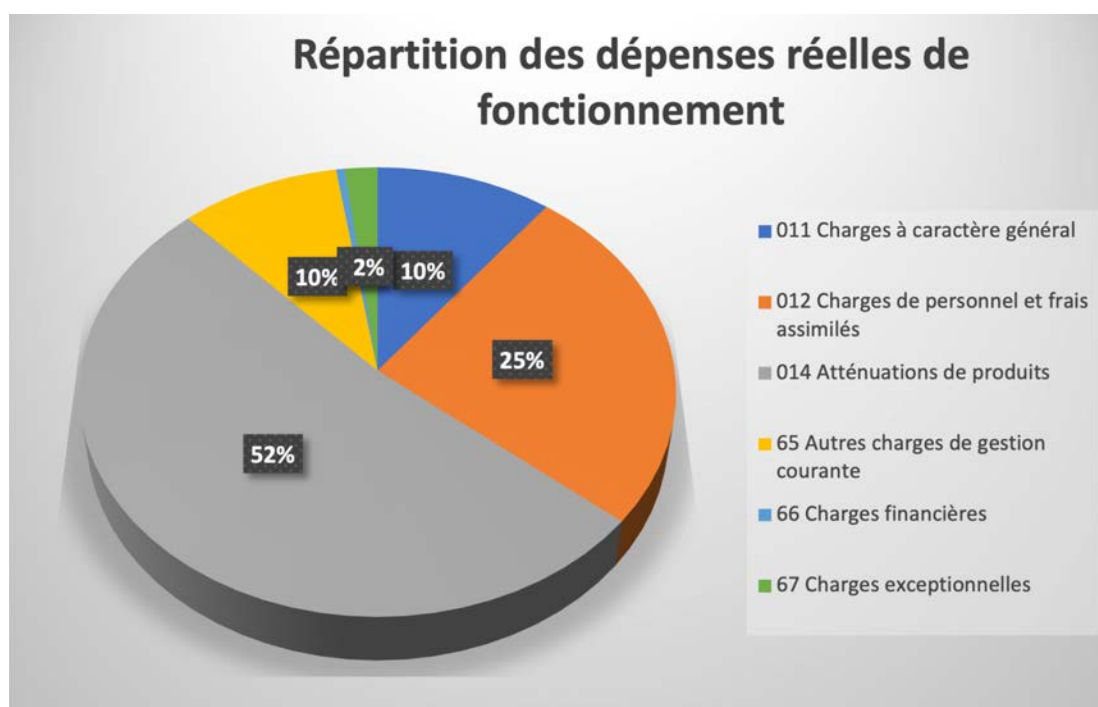



BUDGET PRINCIPAL


	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	16 178 616,13€	18 042 787,16€	1 864 171,03 €	10 111 492,05 €	11 975 663,08 €
Investissement	4 840 235,54€	3 917 666,16 €	-922 569,38€	370 667,13 €	-551 902,25 €
Budget total	21 018 851,67€	21 960 453,32 €	941 601,65 €	10 482 159,18 €	11 423 760,83 €
Reste à réaliser 2025	828 691,71€	1 359 601,88 €	11 954 671,00 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	530 910,17 €				


BUDGET COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	5 273 365 €	5 729 660,77 €	456 295,56 €	133 327,74 €	589 623,30 €
Investissement	862 862,35 €	937 048,02 €	74 185,67 €	- 373 705,66 €	-299 519,99 €
Budget total	6 136 227,56 €	6 666 708,79 €	530 481,23 €	- 240 377,92 €	290 103,31 €
Reste à réaliser 2025	198 843,32 €	153 493,9 €	244 753,89 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	45 349,42 €				

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025


	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	88 261 €	78 715,00 €	-9 546,03 €	70 147,78 €	60 601,75 €
Investissement	0,00 €	4 455,37 €	4 455,37 €	-1 196,02 €	3 259,35 €
Budget total	88 261,03€	83 170,37 €	-5 090,66 €	68 951,76 €	63 861,10 €
Reste à réaliser 2025	0 €	0 €	63 861,10 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	88 261,03 €				


BUDGET ZONES BARRES FLEURY BORDEROUGE

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Budget total	10 677 229,09 €	10 234 349,77 €	-442 879,32 €	-3 447 370,26 €	-3 890 249,58 €
Reste à réaliser 2025	0 €	0 €	-3 890 249,58 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				


BUDGET ZONE TERRE BLANCHE

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Budget total	5 580,00 €	5 580,00 €	0 €	- 2 790,00 €	- 2 790,00 €
Reste à réaliser 2025	0 €	0 €	- 2 790,00€ Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				


BUDGET ZONE LE LUC

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Budget total	2 499 050,09 €	2 495 650,09 €	-3 400,00 €	-121 045,99 €	-124 445,99 €
Reste à réaliser 2025	0 €	0 €	-124 445,99 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				


BUDGET ZONES ARTISANALES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2024	Résultat de clôture
Budget total	1 383 893,95 €	1 061 107,33 €	-322 786,62 €	-315 572,92 €	-638 359,54 €
Reste à réaliser 2023	0 €	0 €	-638 359,54 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				



RAPPEL DES DIFFÉRENTS TAUX DE LA COLLECTIVITÉ

**Taxe foncière
propriétés bâties**

3 %

**Taxe foncière
propriétés non bâties**

6.77 %

**Taxe d'habitation
additionnelle**

9.76 %

**Cotisation foncière
des entreprises**

33.14 %

FONDS DE CONCOURS POUR 2025 : 490 813,42 €

Fonds de concours communaux

ANGEVILLE

- Aménagement du cimetière - 529,00 € Participation CC 23%
- Installation et modernisation de l'aire de jeux - 6 150 € Participation CC 50%
- Installation éclairage public chemin St Orens - 6 810 € Participation CC 30%

BOUDOU

- Travaux de réhabilitation du mur d'enceinte du cimetière - 3 200,00 € - Participation CC 50 %
- Travaux de réhabilitation du sous-bassement du mur du bâtiment de la salle polyvalente - 1 287,50 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une pompe à chaleur air/air dans le logement communal - 2 767,60 € - Participation CC 50 %
- Remaniement des toitures des bâtiments communaux - 9 526,00 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une pompe à chaleur à l'école primaire - 3 895,70 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'un fourgon et d'une remorque - 7 651,88 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'une bouche à incendie - 402,66 € - Participation CC 50 %

CASTELFERRUS

- Acquisition de mobilier urbain et de divers matériels - 9 916,00 € - Participation CC 50 %
- Rénovation du système de pompe à chaleur air/air de la MAM - 5 359,83 € - Participation CC 50 %
- Installation d'un système de climatisation dans le logement de l'épicerie - 1 345,81 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'une autolaveuse - 1 759,47 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'une armoire réfrigérée pour la salle des fêtes - 2 037,02 € - Participation CC 50 %

CASTELMAYRAN

- Mise en place d'un système de vidéoprotection - 7 591,40 € - Participation CC 10 %
- Acquisition de mobilier - 1 280,98 € - Participation CC 50 %
- Installation d'un poteau incendie - 3 804,41 € - Participation CC 38 %
- Climatisation de la maternelle et réfection de la chaufferie de l'école - 2 960,93 € - Participation CC 7,52 %
- Rénovation énergétique de deux logements communaux - 14 rue Malbec - 12 430,00 € - Participation CC 14,41 %
- Rénovation énergétique d'un logement communal - 12 rue Malbec - 6 452,73 € - Participation CC 14,65 %

CASTELSARRASIN

- Rénovation énergétique de l'école des Cloutiers - 19 500,00 € - Participation CC 32,50 %
- Acquisition et installation de mobilier et de laveries dans les écoles - 15 213,60 € - Participation CC 50 %
- Remplacement de la chaudière de l'école - 15 849,24 € - Participation CC 50 %
- Remplacement des menuiseries du bâtiment communal - 20 857,50 € - Participation CC 50 %
- Installation de mobilier urbain au cimetière Les Papillons - 1 746,60 € - Participation CC 48 %
- Rénovation de l'éclairage des courts de tennis - 5 880,00 € - Participation CC 20 %

CAUMONT

- Travaux de sécurisation des bâtiments communaux - 2 003,68 € - Participation CC 50 %
- Acquisition de matériel informatique - 3 015,88 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'un tracteur tondeuse, broyeur et remorque - 8 727,66 € - Participation CC 50 %
- Travaux dans la maison Bosc pour la création d'un local technique - 4 002,70 € - Participation CC 35,60 %
- Construction d'une centrale au sol équipée de panneaux photovoltaïques - 5 000,00 € - Participation CC 50 %

CORDES-TOLOSANNES

- Rénovation de la salle des fêtes et aménagement des abords - 15 834,54 € - Participation CC 3,09 %
- Installation d'un totem sur le giratoire de Belleperche - 3 141,00 € - Participation CC 50 %

COUTURES

- Réfection du devant de l'église - 1 050,00 € - Participation CC 50 %
- Rénovation de la toiture de la mairie et du logement de la mairie - 13 198,50 € - Participation CC 50 %
- Rénovation de la toiture des logements de l'ancienne école - 10 109,00 € - Participation CC 50 %

FAJOLLES

- Acquisition d'une autolaveuse - 1 250,00 € - Participation CC 50 %
- Remplacement des radiateurs de la mairie - 415,50 € - Participation CC 50 %
- Rénovation des façades du logement communal - 10 610,00 € - Participation CC 50 %
- Aménagement de la cuisine et de la salle de bain du logement communal - 1 870,04 € - Participation CC 50 %
- Remplacement des tables et des serrures de la salle des fêtes - 1 366,53 € - Participation CC 50 %
- Rénovation du logement communal - 13 841,09 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'une débroussailluse - 178,75 € - Participation CC 50 %

GARGANVILLAR

- Création d'un point d'eau pour la défense incendie - 2 319,87 € - Participation CC 50 %
- Création d'un point lumineux sur la place du village - 582,50 € - Participation CC 50 %

LABOURGADE

- Acquisition d'une autolaveuse et travaux de maçonnerie - 4 009,76 € - Participation CC 50 %
- Remplacement des luminaires énergivores par des LED - 12 761,75 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel pour la salle des fêtes - 1 377,00 € - Participation CC 50 %

LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE

- Réfection de la rue Gélardy - 18 027,84 € - Participation CC 16,80 %

LAFITTE

- Acquisition d'une grange pour la création d'un atelier municipal et du stockage - 14 896,34 € - Participation CC 35,08 %
- Travaux au cimetière - 1 666,66 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une alarme incendie à la salle des fêtes - 893,50 € - Participation CC 50 %

LIZAC

- Création d'une aire de lavage et de trois toilettes pour l'atelier municipal - 3 540,00 € - Participation CC 50 %
- Remplacement de la porte de l'agence - 1 855,00 € - Participation CC 50 %
- Remplacement des battants des cloches de l'église - 1 603,30 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une pompe à chaleur à la mairie - 4 270,59 € - Participation CC 48,15 %

MOISSAC

- Création d'un terrain de pétanque et de jeu provençal - 2 404,34 € - Participation CC 5,35 %

MONTAÏN

- Mise aux normes de l'alarme de la salle des fêtes - 1 988,28 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'un vidéoprojecteur et de son écran - 328,71 € - Participation CC 50 %
- Acquisition de parcelles pour la création d'un parking pour la salle des fêtes - 750,00 € - Participation CC 50 %

MONTESQUIEU

- Achat d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière - 6 000,00 € - Participation CC 50 %
- Achat d'un bâtiment pour la création de locaux communaux et d'un logement - 48 546,47 € - Participation CC 33,48 %

SAINT-AIGNAN

- Sécurisation de la toiture du bâtiment communal (local chasseur) - 954,00 € - Participation CC 50 %
- Travaux de préclabage de la fibre pour les quatre logements de la résidence Arcades - 1 195,00 € - Participation CC 50 %
- Pose d'une borne incendie route de Castelmayran - 2 204,08 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une climatisation pour la deuxième salle du RPE intercommunal - 3 467,75 € - Participation CC 50 %
- Installation d'une VMCO dans le logement de l'ancienne école - 1 000,00 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière - 1 476,70 € - Participation CC 50 %
- Acquisition d'une tondeuse autoportée - 2 583,33 € - Participation CC 50 %
- Acquisition de matériel informatique et audiovisuel - 1 457,22 € - Participation CC 50 %

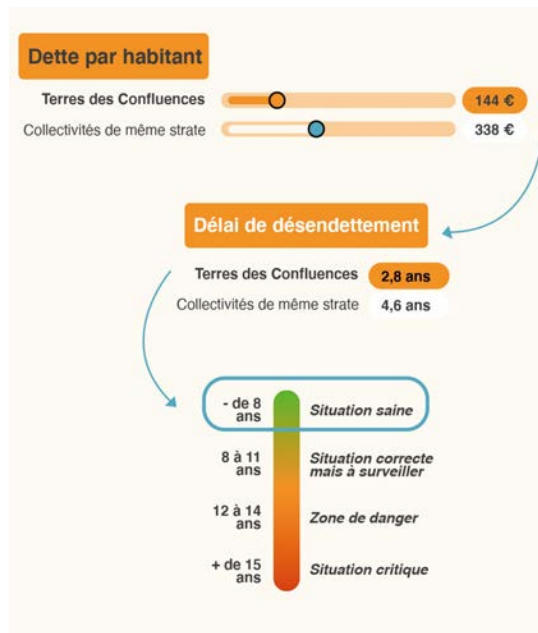
SAINT-ARROUMEX

- Acquisition d'un défibrillateur automatique connecté - 625,00 € - Participation CC 35,71 %
- Aménagement d'un parking aux abords de la salle des fêtes - 8 577,00 € - Participation CC 50 %
- Installation de pompes à chaleur à la salle des fêtes - 9 121,06 € - Participation CC 50 %
- SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE
- Réaménagement des locaux France Services - 9 629,33 € - Participation CC 28,89 %

SAINT-PORQUIER

- Réalisation du schéma intercommunal de défense incendie - 3 900,00 € - Participation CC 48,75 %
- Construction d'un local poubelles à la salle polyvalente - 5 800,00 € - Participation CC 49,58 %
- Aménagement d'une aire de pique-nique au bord du canal - 4 500,00 € - Participation CC 30,14 %
- Acquisition de trois machines d'entretien pour les bâtiments communaux - 5 300,00 € - Participation CC 49,43 %
- Acquisition de rideaux occultants pour l'école et la salle des mariages - 1 600,00 € - Participation CC 49,80 %
- Installation d'un panneau d'affichage numérique - 11 400,00 € - Participation CC 49,62 %
- Acquisition d'un tableau de score avec pupitre tactile - 1 700,00 € - Participation CC 47,61 %

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ



Nouveau fonds de soutien « Politiques Contractuelles »

Les Fonds de Concours « Politiques Contractuelles », conçus pour favoriser la réalisation de projets stratégiques dans le cadre de grandes politiques nationales et locales, telles que l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), Action Cœur de Ville (ACV) ou encore Petites Villes de Demain (PVD), Bourg Centre et Villages d'Avenir. Ce dispositif est encadré par des critères stricts d'éligibilité et des obligations pour les communes bénéficiaires.

- Castelsarrasin - Étude pré-opérationnelle OPAH RU - 4 290,75 €
- Moissac - Rénovation énergétique de l'école de Montebello - 80 480 €
- Moissac - Rénovation énergétique de l'école Camille Delthil - 83 500 €
- Moissac - Aménagement et renaturation du square de Montebello - 150 000 €
- Saint Nicolas De La Grave - Réalisation d'un terrain de futsal - 36 779 €
- Saint Nicolas De La Grave - Réhabilitation du kiosque - 43 880 €
- Moissac - Aménagement urbain avec ascenseur - 150 000 €
- Saint Nicolas De La Grave - Réhabilitation dojo et salle de motricité - 660 €
- Saint Nicolas De La Grave - Confortation du clocher de l'église - 9 837 €
- La Ville Dieu Du Temple - Végétalisation de la place des templiers - 298 €
- La Ville Dieu Du Temple - Végétalisation de la place des templiers - 298 €





MARCHÉS DE SERVICE			
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 40 000.00 € HT et inférieur à 89.999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Mission de maîtrise d'œuvre relative au déménagement de la partie « accueil » de l'Office de Tourisme Intercommunal	23/04/2025	B11 ARCHITECTURE 40 500.00€	82000 - MONTAUBAN
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 90 000,00 € HT et inférieur à 220 999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Castelsarrasin	22/05/2025	SARL FRANCOIS DE LA SERRE (mandataire) 125 250.00€ HT	47550 - BOË
Marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées de 221 000.00 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Maintenance et réparation des véhicules de la CCTC – Lot 2	26/02/2025	SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS MANUTENTION ET TRANSPORTS (SEMAT) 156 000.00€	17028 – LA ROCHELLE
MARCHÉS DE FOURNITURES			
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 40 000.00 € HT et inférieur à 89 999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
NEANT			
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 90 000.00 € HT et inférieur à 220 999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Acquisition d'un tracteur porteur, d'une roto-faucheuse frontale et d'une épareuse portée arrière – Lot 1	23/09/2025	SAS DUPUY 99 600.00€	40500 – AURICE
Acquisition d'un tracteur porteur, d'une roto-faucheuse frontale et d'une épareuse portée arrière – Lot 2	10/09/2025	SARL CANE GINESTET 67 000.00€	82800 - NEGREPELISSE
Fourniture de matériaux bitumineux à froid et émulsion	22/12/2025	EUROVIA LIANTS SUD OUEST	82710 - BRESSOLS
Marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées de 221 000.00 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Fourniture et livraison de bacs roulants et de colonnes aériennes pour la collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes Terres des Confluences – Lot 1	24/10/2025	SAS SULO France 600 000.00€	92700 - COLOMBES
Fourniture et livraison de bacs roulants et de colonnes aériennes pour la collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes Terres des Confluences – Lot 2	24/10/2025	SAS QUADRIA 200 000.00€	33127 – SAINT JEAN D'ILLAC
MARCHÉS DE TRAVAUX			
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 40 000.00 € HT et inférieur à 89 999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
NEANT			
Marchés dont le montant est supérieur ou égal à 90 000.00 € HT et inférieur à 5 381 999.99 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
Marché d'entretien et de réparation de 13 ouvrages d'art	12/12/2025	ÉTUDES CONSTRUCTIONS ET MAINTENANCE (mandataire)	31270 – VILLENEUVE TOLOSANE
Marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées de 5 382 000.00 € HT			
OBJET DU MARCHÉ	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE – MONTANT HT	CODE POSTAL - VILLE
NEANT			

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



1 ETP (*Equivalent Temps Plein*)



base adresse **nationale**

Le service SIG assure la collecte, la structuration et la diffusion des données géographiques sur le territoire de la Communauté de communes Terres des Confluences.

Ces informations sont accessibles sous forme de cartes interactives, consultables en ligne via une plateforme dédiée, offrant aux services et aux communes un accès simple et efficace aux données dont ils ont besoin.

Il organise une base de données couvrant des thématiques variées, reflet des compétences intercommunales et des communes membres. Le service contribue également à la mise à jour des cartes grand public (OpenStreetMap, IGN, Google Maps), renforçant la précision et la visibilité des informations territoriales.

CHIFFRES CLÉS

1 SIG WEB DE DIFFUSION CARTOGRAPHIQUE
À USAGE PROFESSIONNEL POUR LES AGENTS
ET LES ÉLUS

127 UTILISATEURS ACTIFS
+ DE 150 COUCHES SUR DIFFÉRENTS
THÈMES (FONDS DE PLAN, FONCIER,
URBANISME, RÉSEAUX, ANC, DÉCHETS,
ZONES D'ACTIVITÉS, ATTRACTION ET
DYNAMISME TERRITORIAL, RANDONNÉES,
MOBILITÉ, VOIRIE, ...)

52 CONNEXIONS MOYENNES PAR JOUR



base
adresse
locale



Collecte et traitement de données :

- Intégration de données : PLUiH, arceaux vélo, réseaux, assainissement non-collectif, randonnées, fauchage, composteurs, ouvrages d'art, bâtiments, zonages (permis de louer, collecte déchets, ...).
- Mises à jour régulières : foncier, PLUi-H (avec import sur le GPU), réseaux, points d'eau incendie, occupation des Zones d'Activités Économiques, chemin de randonnées, mobilité, déchets, travaux de voirie, adresses (via l'outil Mes Adresses) ...
- Productions cartographiques (PLUi-H, Observatoire Habitat et Foncier, Action cœur de ville, Petites Villes de Demain, collecte déchets, ...)
- Collecte photos 360 et intégration sur Panoramax et Mapillary

QGIS



RÉTROSPECTIVE 2025

- Harmonisation et fiabilisation des données ADS afin de garantir la cohérence géographique des dossiers et de produire des indicateurs fiables pour l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier.
- Intégration d'une carte interactive dédiée à la mobilité sur le site internet de la CCTC.
- Cartographie des tournées de collecte des déchets et mise à jour des emplacements des bacs de regroupement.

LES PERSPECTIVES 2026

Mise à jour et valorisation des données géographiques

- Assurer la mise à jour en continue des données internes et externes et accompagner les services dans l'utilisation de l'information géolocalisée :
- Intégration des évolutions du PLUi-H (format CNIG) dans la base de données, le SIG web et le Géoportail de l'Urbanisme.
- Acquisition de vues immersives du territoire (caméra 360°).
- Accompagnement des communes dans la mise à jour de la Base Adresse Locale.
- Enrichissement de la BD TOPO IGN (gestionnaires et classement des voies).

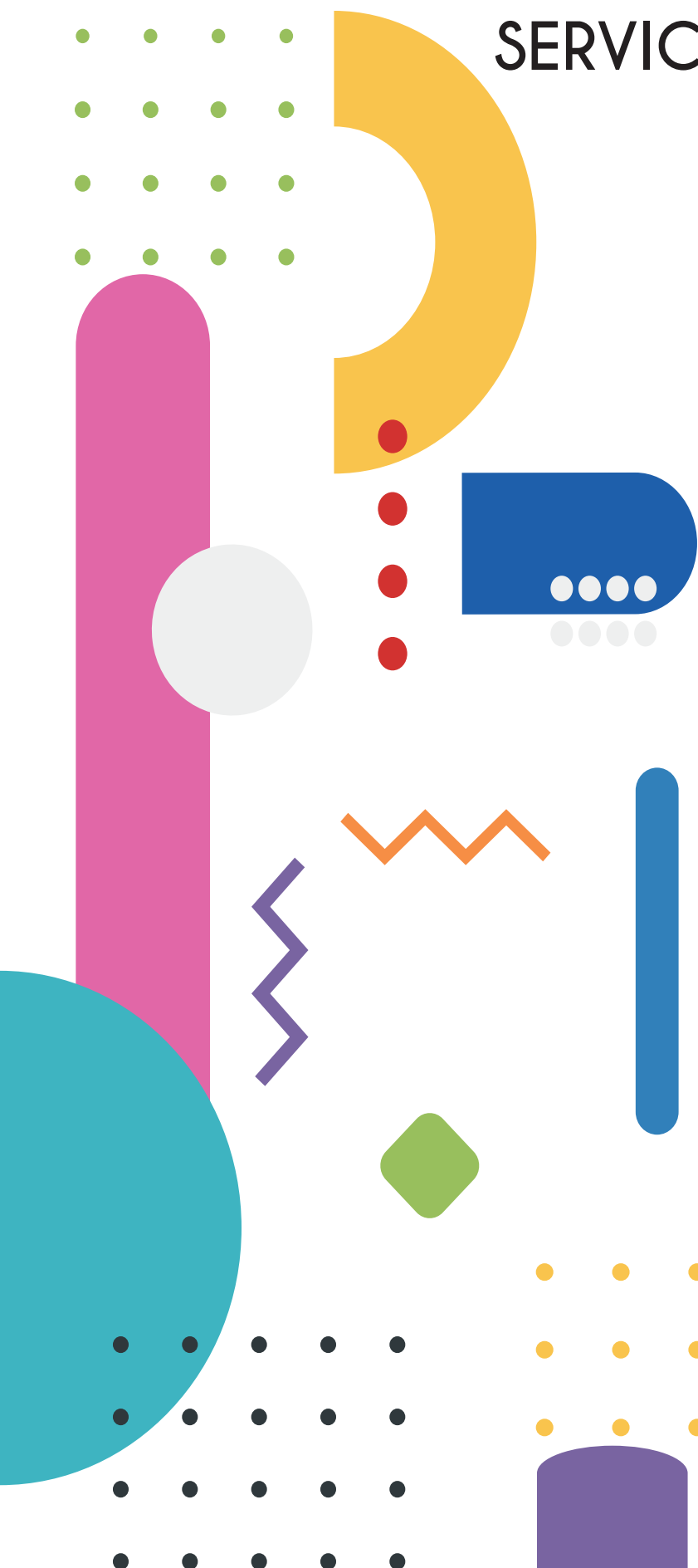
Contribution aux projets transversaux

- Participation à la révision des tournées des bennes à ordures ménagères.
- Contribution à l'élaboration du PICS.

Suivi des projets partenariaux

- Suivi du PCRS piloté par le SDE82, en partenariat avec l'IGN.

NOS COMPÉTENCES AUX SERVICES DES USAGERS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Le service de développement économique joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du schéma de développement économique voté en 2019 et actualisé en 2023. Ce schéma fixe plusieurs objectifs majeurs visant à favoriser la croissance économique et l'essor des entreprises sur le territoire.

Au cœur de ces objectifs se trouvent la création et la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE), l'animation des dispositifs d'aides aux entreprises, ainsi que les actions d'accompagnement et d'animations économiques.



2,5 ETP

(Equivalent Temps Plein)

BUDGET

FONCTIONNEMENT

863 631 €

INVESTISSEMENT

164 949 €



CONFLUENCES

TERRE D'ENTREPRENEURS

CHIFFRES CLÉS

30 NOUVEAUX COWORKERS

18 PORTEURS DE PROJETS ONT ÉTÉ REÇUS ET ACCOMPAGNÉS

38 909,00 € D'AIDES ÉCONOMIQUES DISTRIBUÉES DANS LE CADRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

RÉTROSPECTIVE 2025

- 27 juin : inauguration de l'extension de la Zone Artisanale de la BIARNE.
- Élaboration numérique du guide des dispositifs d'aides : aide à l'immobilier d'entreprise, aide au commerce, aide à l'immobilier agricole, aide à l'installation des professionnels de santé.
- Mise en place du Comité Local pour l'Emploi du bassin de Castelsarrasin. La phase de diagnostic de la fiche-action « Aller à la rencontre des entreprises industrielles » est achevée.
- 15 décembre : Lancement de la formation en froid industriel née sur le territoire.
- ZAC de Fleury : phase de concertation en cours.



LES PERSPECTIVES 2026

- - Commercialisation de la ZA de la BIARNE.
- - Renforcement des animations économiques (permanence économique, bourse aux locaux etc.).
- - Accompagnement vers l'aide à l'immobilier d'entreprise (Commerce, Agriculteur, entreprise, professionnel de santé).
- - Renforcement de l'aide économique vers l'aide aux mobiliers d'équipements.
- - Augmentation de l'animation au sein du réseau de tiers lieux.
- - Comité Local pour l'emploi : restitution aux entreprises et plan d'action des besoins en emploi et en main d'œuvre des entreprises industrielles.
- - Mise en œuvre du deuxième Comice agricole Terres des Confluences.
- - Mise en place d'un tourisme de savoir-faire.
- - Prise en main et déploiement partiel du volet économique du PCAET.
- - Extension de la ZAE CAP NEGRO sur la commune de La Ville Dieu du Temple.
- - ZAC de Fleury : les études continuent. La livraison est prévue à l'été 2027.
- - Déclinaison du volet économique du PCAET.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL MOISSAC - TERRES DES CONFLUENCES

L'Office de Tourisme Intercommunal Moissac - Terres des Confluences assure l'accueil, l'information, la promotion touristique, la commercialisation et la coordination des partenaires touristiques locaux.

Il élabore et met en œuvre la politique locale du tourisme en adéquation avec le Schéma de Développement Économique et Touristique Intercommunal.

CHIFFRES CLÉS

14 000 PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES 3 BUREAUX (MOISSAC/CASTELSARRASIN/ST CICOLAS) DONT 2800 EN HORS-LES-MURS. SOURCE APIDAE.

4 PÔLES : ACCUEIL / PROMOTION COMMERCIALISATION / COMMUNICATION NTIC / ADMINISTRATIF-COMPTABILITÉ

8 AGENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE OTI
2 CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES RELAIS D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

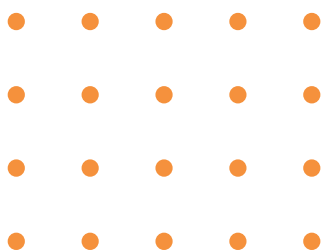
827 000 NUITÉES TOURISTIQUES (MARCHAND ET NON MARCHAND) EN TERRES DES CONFLUENCES SOIT 43 MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES ET INDIRECTES. SOURCE VISITDATA.



8 ETP (Equivalent Temps Plein)

BUDGET

488 000 €



RÉTROSPECTIVE 2025

- Refonte du site web.
- Promotion de la destination : salons grand public, micro-marchés (BTravel à Barcelone, Agen Sloww, Blagnac, Destination Occitanie Toulouse, Oc'cygene Toulouse, Moirax).
- Renouvellement du Label Grands Sites d'Occitanie/Sud de France.
- Nouvelle stratégie d'accueil dans les bureaux et Hors-les-Murs.
- Services et conseils auprès des partenaires socioprofessionnels.
- Déploiement de la qualification de l'offre des prestataires : mise à jour de la base de données Apidae.
- Créations de plusieurs nouveaux circuits Groupes (notamment séjour 2j/1n Grand Site Occitanie Moissac-Lauzerte-Auvillar)
- Observatoire : outils de suivi du locatif en plateforme.
- Stratégie numérique : déploiement du site web et des réseaux sociaux
- Obtention du renouvellement de la Catégorie 1 de l'OTI
- Mise en place du fonctionnement de l'EPIC et mutualisation avec la CCTC.
- Itinérance : poursuite du travail en transversalité avec la CCTC et Tarn et Garonne Tourisme.
- Ouverture du chemin de randonnée « Collines et vallées du Cabarieu » à Montesquieu.



ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

- Réflexion sur l'Office de Tourisme du Futur «Accueil dans le hall du Cloître»
- Refonte du site web
- Déploiement des accueils Hors-les-Murs sur les événements et le territoire

LES PERSPECTIVES 2026

- - Mission de maîtrise d'œuvre de la future implantation de l'Office de Tourisme en prévision de son déménagement dans le hall du Cloître de Moissac.
- - Élaboration du dossier de labellisation Destination d'Excellence.
- - Collaboration à la création du site internet mutualisé à l'échelle du Tarn & Garonne.
- - Organisation d'une bourse d'échanges locale le 20 avril.
- - Déploiement de l'offre de circuits touristiques Groupes et individuels.
- - Implantation des totems d'infos sur la Vélo Voie Verte du Canal des 2 Mers.
- - Poursuite du déploiement de l'offre d'itinérance et des mobilités.
- - Projet de location de Vélos (VAE) avec un partenaire privé local.
- - Établissement d'un programme d'ouvertures de randonnées sur le territoire de la CCTC.
- - Réflexion de la mise en place d'une course «Confluences Trail».
- - Participation à des événements nationaux (Octobre Rose, Movember, Téléthon,...).



AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : PLANIFICATION

Le service planification joue un rôle essentiel dans la gestion et le développement harmonieux du territoire.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) : ce document d'urbanisme intercommunal, approuvé en 2024, constitue un cadre réglementaire stratégique permettant une gestion équilibrée de l'aménagement du territoire sur 10 ans en matière d'aménagement (PLUi) et sur 6 ans en matière d'habitat (PLH : Programme Local de l'Habitat). Le PLUi-H approuvé a la spécificité de comprendre en plus un programme local de l'habitat (PLH) qui prévoit diverses actions à mettre en place en faveur de l'habitat (neuf et existant).

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : la communauté de communes a intégré le SCOT de l'Agglomération de Montauban le 18 juin 2024. A ce jour, les travaux de révision du SCOT (notamment afin de l'étendre à notre territoire) n'ont pas encore débuté.



0,5 ETP

(Equivalent Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2025

- Mise en application par le service instruction du PLUi-H approuvé le 5 mars 2024.
- Conduite d'une procédure de modification simplifiée n°1 du PLUi-H afin d'apporter certaines modifications mineurs (principalement des ajustements suite aux premiers retours de la mise en application du PLUi-H).



LES PERSPECTIVES 2026

- PLUi-H :
Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLUi-H au premier trimestre 2026.
- SCoT :
Démarrage potentiel de la révision du SCOT.
- PLANIFICATION GENERALE :
Accompagnement à la prise de fonction / sensibilisation des élus aux enjeux de l'aménagement.

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



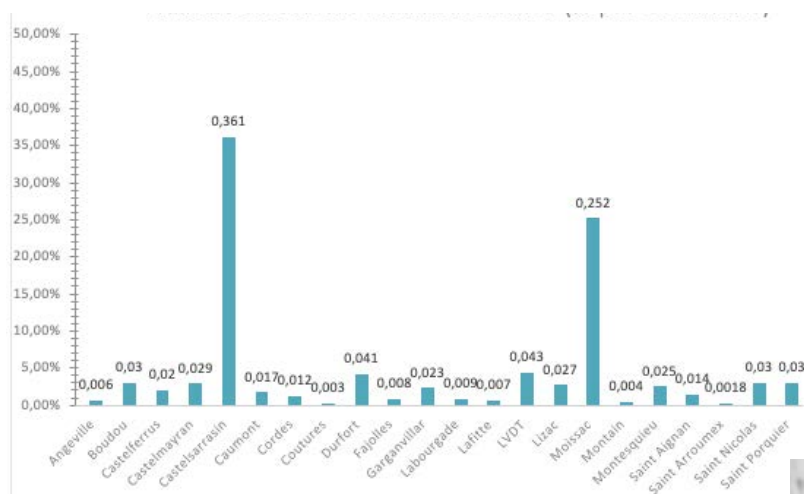
Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme assure un rôle clé dans le développement urbain équilibré des 22 communes. En parallèle, le service assure également le contrôle des conformités des constructions pour le compte de 20 communes. Il s'agit de vérifier que les travaux réalisés respectent les autorisations accordées et les réglementations en vigueur.

Grâce à son expertise et à son engagement envers le respect des règles et des normes, ce service garantit la préservation du patrimoine architectural, le respect de l'environnement et la qualité de vie des habitants des communes concernées.



5,8 ETP (Equivalent Temps Plein)

ACTIVITÉS DU SERVICE INSTRUCTION 2025 (% PAR COMMUNES)



CHIFFRES CLÉS

	CUa	CUB	PC	DP	PA	PD	AT	DAACT	TOTAL
Angeville	5	1	2	8	0	0	0	2	18
Boudou	32	4	11	30	0	0	0	6	84
Castelferrus	27	1	7	20	0	0	0	0	55
Castelmeyran	42	1	6	26	1	0	0	5	81
Castelsarrasin	322	65	114	358	8	8	26	91	992
Caumont	30	1	2	14	0	0	0	1	48
Cordes	22	0	1	10	0	0	1	0	34
Coutures	7	0	2	0	0	0	0	0	9
Durfort	72	4	15	20	0	0	0	3	114
Fajolles	23	0	1	0	0	0	0	0	24
Garganvillar	36	4	8	10	0	0	3	3	64
Labourgade	11	0	1	11	0	0	0	3	26
Lafitte	8	2	1	9	0	0	0	0	20
LVDT	0	13	43	60	2	0	1	0	119
Lizac	56	1	6	7	0	0	0	4	74
Moissac	344	40	52	181	4	2	16	53	692
Montain	9	0	1	2	0	0	0	0	12
Montesquieu	35	4	7	19	0	0	0	4	69
Saint Aignan	13	2	10	7	0	0	0	6	38
Saint Arroumex	3	0	0	0	0	0	1	0	5
Saint Nicolas	0	10	28	41	0	1	3	0	83
Saint Porquier	39	1	8	31	1	1	0	5	86
TOTAL	1136	154	326	864	16	14	51	186	2747
Dossiers @	955	73	155	546	10	11/	/		1750
% dossiers @	84%	47%	48%	63%	62,50%	85%			64%



CUA : Certificat d'Urbanisme d'Information
CUB : Certificat d'Urbanisme Opérationnel
PC : Permis de Construire
DP : Déclaration Préalable
PA : Permis d'Aménager
PD : Permis de Démolir
AT : Autorisation de Travaux
DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux

BUDGET
328 369,92 €

RÉPARTIS SUR LES 22 COMMUNES EN FONCTION
DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS PAR COMMUNE

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : MOBILITÉ

Développement de solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle via la mise en place d'actions à l'échelle de l'EPCI et inter-EPCI.



1 ETP (Equivalent Temps Plein)

RÉTROSPECTIVE 2025

- Modification des statuts de la CCTC afin de préciser et de renforcer son intérêt communautaire en matière de mobilité.
- Convention partenariale avec l'association Montauban Services et sa Plateforme Mobilité 82, visant à promouvoir ses actions sur le territoire.
- Étude de faisabilité relative à la mise en place d'une offre de transport à la demande et de transport d'intérêt local.
- Animation lors de la Fête des Fruits et des Saveurs à Moissac : jeux-concours et information du public sur les services de mobilité existants sur le territoire.
- Relance de la newsletter « Lettre de la Mobilité ».
- Étude et planification du jalonnement cyclable de la voie verte vers les centres-villes de Castelsarrasin et de Moissac.
- Mise à disposition du public de l'outil en ligne MonTerritoireCarto sur le site internet de la CCTC, intégrant les éléments de mobilité existants.
- Organisation d'un atelier techniciens / élus sur la mise en application des aménagements du schéma cyclable.
- Initiatives internes :
 - Mise à disposition de deux vélos électriques pour les déplacements professionnels des agents ;
 - Mise en place du Forfait Mobilités Durables.



BUDGET
5 486,98 €

- ## LES PERSPECTIVES 2026
- - Mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD).
 - - Déploiement d'aménagements cyclables (signalisation, jalonnement, bandes cyclables, arceaux vélos, etc.).
 - - Aménagement des arrêts IIO Terre Blanche et Confluences.
 - - Élaboration d'un guide de la mobilité.
 - - Actions d'animation et de sensibilisation :
 - Ateliers pratiques Savoir Rouler à Vélo (SRAV) à destination des enfants ;
 - Organisation d'un événement dans le cadre de Mai à Vélo et de la Semaine européenne de la mobilité
 - Organisation de réunions d'information publiques sur les services de mobilité existants.

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intercommunal est un outil essentiel en faveur du développement durable au niveau local. Ce programme ambitieux engage divers acteurs et secteurs d'activité dans des actions concrètes.

Son objectif principal est de réduire les impacts du territoire sur le climat en agissant sur la réduction des gaz à effet de serre et en favorisant l'adaptation au changement climatique. De plus, il vise à améliorer la qualité de l'air en mettant en place des mesures pour réduire les polluants atmosphériques.

LES 8 AXES DU PCAET

 0,2 ETP (Equivalent Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2025

- Tout au long de l'année : poursuite de la mise en œuvre d'actions pilotées par les services, identifiées dans le PCAET (malgré l'absence d'approbation formelle).
- Janvier - Juillet : actualisation du PCAET (arrêté en 2021 sans approbation définitive) en vue de mettre à jour :
 - les diagnostics ;
 - certaines trajectoires, afin de les adapter à l'évolution du contexte, tout en maintenant la stratégie (objectifs) arrêtée en 2021 ;
 - le plan d'actions ;
 - l'évaluation environnementale stratégique.
- Août - Novembre : consultation des personnes publiques associées et du grand public pour avis sur le projet.
- Décembre : analyse des avis.

LES PERSPECTIVES 2026

- - Approbation définitive du PCAET actualisé au premier trimestre 2026.
- - Poursuite ou lancement d'actions du PCAET.
- - Accompagnement à la prise de fonction / sensibilisation des élus aux enjeux du PCAET.

BUDGET
1022 €

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : PLAN LOCAL DE L'HABITAT ET OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT INTERCOMMUNALE



Dès 2025, première année pleine de fonctionnement, l'opération a rencontré un succès important, porté par les aides renforcées de l'État et les leviers incitatifs du programme. La forte mobilisation des habitants a nécessité un avenant au marché afin d'absorber l'augmentation du nombre de dossiers et d'accompagner pleinement la dynamique engagée.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Améliorer les conditions de logement en soutenant propriétaires et locataires dans leurs travaux de confort et de sécurité.
- Renforcer la performance énergétique des habitations et réduire leur impact environnemental (40 dossiers année 1).
- Adapter les logements aux besoins des habitants, notamment des personnes âgées ou à mobilité réduite (26 dossiers année 1).
- Lutter contre l'habitat indigne en favorisant la réhabilitation ou la résorption des situations d'insalubrité (25 signalements pris en charge par la Communauté de Communes et suivi par les partenaires Urbanis et l'ADIL et le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne)



Le programme s'appuie sur un partenariat solide associant :

- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH),
- Conseil Départemental,
- Midi Habitat,
- Communauté de Communes,
- Durfort-Lacapelette.

BUDGET

OPÉRATEUR ET AIDES
AUX ADMINISTRÉS :
257 722,84 €

PARTENARIAT ADIL
12 819,81 €

 **1 ETP**
(Equivalent Temps Plein)

RÉTROSPECTIVE 2025

Plan Local de l'Habitat

- Mise en place de la subvention en faveur du logement social à hauteur de 150 000 euros par an.
- Élaboration et validation du règlement d'attribution des aides en juin 2025.
- 3 projets de logement social, 1 de construction et 2 de rénovation ont vu leur dossier validé en conseil communautaire pour les aides au logement social.
- Une attribution de maximum 3 000 euros par logement pour un maximum de 15 logements par opération.



CHIFFRES CLÉS

372 CONTACTS EN UNE ANNÉE

72 DOSSIERS DÉPOSÉS ET OU AGRÉÉS DÉPASSANT LES OBJECTIFS ANNUELS

9 DOSSIERS PRIME FAÇADES DÉPOSÉS.

FORMATION DES ÉLUS SUR LES ACTEURS ET NOTIONS DE L'HABITAT INDIGNE, MONTÉE EN COMPÉTENCE DE CEUX-CI SUR LEURS POUVOIRS DE POLICE.

SUSPENSION DÉPÔT DE DOSSIER DE JUIN 2025 À FIN SEPTEMBRE 2025 (NIVEAU NATIONAL).

LES PERSPECTIVES 2026

- - OPAH : Maintien de la dynamique malgré des changements de montants d'aides et de politiques publiques.
- - PLH : Mise en place et suivi des actions, dont les demandes de subventions au logement social.
- - Lancement de l'observatoire de l'habitat et du foncier OHF

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Le programme a pour objectif général de donner les moyens aux élus de villes et intercommunalité de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.



1 ETP
(Equivalent
Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2025

- Suivi des 57 fiches actions en comité de suivi / COTECH/COPIL - 3 actions achevées (aménagements livrés).
- Renforcement des actions de communication à destination des habitants et des professionnels de l'immobilier notamment en matière d'habitat.
- Poursuite des études sur le logement agricole et mobilité.
- Accompagnement renforcé sur les cédants dans le domaine du commerce de proximité.
- Prospection des leviers d'actions sur les points durs relevés en COPIL (copropriété, changement de destination, vacance commerciale).
- Relance de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR) avec plan d'actions et communication.
- Partage avec les parties prenantes des actions PVD (habitants et professionnels).
- Accompagnement du montage de plan de financement projets PVD.

GOVERNANCE :

Comités de suivi PVD 2026 :

Mardi 17 mars , Mardi 2 juin, Mardi 6 octobre

COTECH : fin octobre 2026

COPIL : novembre 2026 (clôture du programme)

ÉVÉNEMENTIEL - ANIMATION :

2^{ème} salon de la renov (promotion de l'OPAH) :

7 février 2026 (Castelsarrasin)

Conférence-débat CCTC/CAUE/autres partenaires

- Adaptation au changement climatique pour les jardins moissagais (en appui du lancement du permis de végétaliser) : 23 mai 2026

- Comment habiter demain en fonction du parcours résidentiel : semaine bleue octobre 2026

RÉUNIONS DE TRAVAIL :

Réunion relance Plan Guide (Moissac-CAUE-DDT-CCTC) : 27 janvier

2^{ème} CLSPR : 5 février 2026

Groupe de travail Etude sur le logement des travailleurs agricoles : mars 2026

Réunion extra-communale (outils de promotion) : courant avril

Réunion artisans

CAUE-CAPEB pour le SPR /PLUIH : T2 2026

Réunion Commerçants : courant octobre 2026



LES PERSPECTIVES 2026

- - Ajout de 12 nouvelles actions en comité de suivi / COTECH/ COPIL dont 6 sur 2026.
- - Renforcement des actions de communication à destination des habitants et des professionnels de l'immobilier dont le site web sur les avantages fiscaux (quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR), zones d'Aide à Finalité Régionale (AFR).
- - Étude pluriannuelle (et non pas ponctuelle) sur le logement agricole.
- - Attention renforcée sur les points durs relevés en COPIL (recensement copropriété, déploiement du diagnostic structurel, vacance commerciale).
- - Partage des connaissances autour de l'opération de revitalisation de territoire (ORT) et du SPR.
- - Accompagnement du montage de plan de financement projets PVD incluant les possibilités des fondations.
- - Réactualisation de l'étude urbaine pour le plan guide intégrant le stationnement.

1.5 Suivi des friches ORT



BUDGET

93 400€

FONDS DE CONCOURS

POLITIQUES CONTRACTUELLES :

463 980 €

POLITIQUE INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DU LOGEMENT SOCIAL

La CCTC qui est dotée d'un PLUI valant PLH est soumise à la coordination et l'animation de la politique intercommunale d'attribution du logement social à travers l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement co-présidée par le préfet du département et le président de l'EPCI depuis 2019. A ce titre, avec les parties prenantes du territoire, elle met en place une évaluation en continu de la politique d'attribution et d'information des demandeurs de logements sociaux.



Saint-Nicolas-de-la-Grave



0,20 ETP (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

- 41 MEMBRES DE LA CIL RÉPARTIS EN COLLÈGES
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'EPCI ET
MONSIEUR LE SOUS PRÉFET
- 22 MAIRES ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- 8 BAILLEURS SOCIAUX
- 9 ASSOCIATIONS POUR LE LOGEMENT
- 1 459 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2024
- 427 LOGEMENTS EN QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE EN 2024
- 168 LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUÉS EN 2024
- 3.8 DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR 1 ATTRIBUTION
- 8.8 MOIS POUR ACCÉDER AU PARC SOCIAL EN MOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2025

- Poursuite du marché avec le bureau d'étude Aatiko Conseils pour l'évaluation continue de la politique intercommunale d'attribution et d'information des demandeurs de logement social.
- Organisation de la CIL le 29 avril sur le bilan de la politique d'attributions de l'année 2024.
- Présentation du travail sur le service d'accueil et d'information du demandeur afin d'informer via un discours commun les demandeurs, qualifier la demande et enregistrer la demande.

BUDGET

19 110 € DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DONT 7 700 € D'ÉTUDE.

LES PERSPECTIVES 2026


- - Poursuivre la coordination de la mise en œuvre de la politique intercommunale d'attribution du logement social avec l'expertise du bureau d'étude Aatiko Conseils.
- - Diffusion d'un livret d'information aux agents d'accueil dans les mairies pour renseigner les demandeurs.
- - Septembre 2026 : Présentation à la CIL de la mise en place d'une démarche d'évaluation finale à 6 ans (2020-2025) de la politique intercommunale d'attribution.

RELAIS PETITE ENFANCE

Service gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Pour améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et gardes à domicile.



 **3,04 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)



CHIFFRES CLÉS

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU RPE :

- 64 ASSISTANTES MATERNELLES
- 261 ENFANTS ACCUEILLIS
- 328 MATINÉES D'ÉVEIL SUR L'ANNÉE
- 100 FAMILLES AYANT CONTACTÉ LE RELAIS

BUDGET
215 420 €

RÉTROSPECTIVE 2025

- Fin janvier : Installation du RPE de Moissac à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité.
- Mi-mars : Installation du RPE de Castelsarrasin au nouveau Pôle Petite Enfance.
- 11 à 12 matinées d'éveil par semaine sur 9 communes.
- Pérennisation des animations avec intervenants : éveil musical et musicothérapeute, babygym, bébés signeurs, médiathèques, fêtes du Relais en juin et de Noël, sorties pédagogiques et culturelles.
- Rencontres intergénérationnelles avec EHPAD Castelsarrasin et Moissac et association « Vivre à Saint Aignan ».
- Octobre : Participation à la Semaine Bleue organisée par le CCAS de Moissac.
- Itinérance de l'expo photo en extérieur « Ma nounou est formidable » sur 6 communes
- Réalisation de l'expo dans un format intérieur avec cadres.



ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

18 novembre : Organisation du Forum des métiers de la petite enfance à Moissac à l'attention des collégiens de 3^{ème}, des lycéens et des personnes en recherche d'emploi ou reconversion professionnelle.

112 participants ont pu découvrir les différents espaces :

- Découverte des métiers auprès de professionnels.
- Orientation emploi.
- Stands formations.
- Espace exposition interactif.

Ce 1^{er} forum a permis de créer un véritable espace d'information, d'échanges et de rencontres avec l'implication de 22 acteurs du territoire mobilisés.

Travaux :

- St Aignan : peinture préau.
- Moissac : mobilier.
- Lafitte : installation d'un revêtement de sol stratifié et peinture intérieure.

LES PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de l'itinérance de l'expo photo « Ma nounou est formidable » sur les communes de Terres des Confluences.
- Organisation de son itinérance en format intérieur au sein de structures sociales ou d'insertion.

LE PROJET PHARE 2026

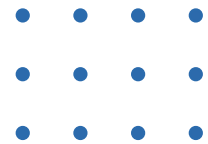
- Reconduction du Forum des métiers de la Petite Enfance à Castelsarrasin.

SERVICE COMMUN DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ITINÉRANT

Le service de médiation numérique itinérant, mis en place dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, répond aux besoins des habitants de 20 communes en matière d'accès et d'utilisation du numérique. Le service accompagne les usagers dans leur pratique quotidienne, sensibilise aux enjeux de cybersécurité en leur fournissant l'assistance nécessaire pour agir en autonomie et réaliser des démarches administratives en ligne. La conseillère numérique est là pour répondre aux questions, résoudre les problèmes et garantir que chaque individu puisse profiter des avantages offerts par le monde numérique, en toute confiance et autonomie.



1,15 ETP (*Equivalent Temps Plein*)



CHIFFRES CLÉS

9 PERMANENCES HEBDOMADAIRES SUR LA CCTC
138 USAGERS (SENIORS) DONT 12 NOUVELLES PERSONNES
100% D'ACCOMPAGNEMENTS SUIVIS
164 ATELIERS COLLECTIFS RÉALISÉS
267 ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

- **Juin** : Organisation de l'atelier cybersécurité avec la gendarmerie cyber du 82 qui a mobilisé une soixantaine d'usagers à Castelmayran.
- **Novembre** : Participation au forum des métiers de la petite enfance de la Communauté de communes, avec l'animation d'un quiz numérique interactif.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services



BUDGET

50 430 €

RÉTROSPECTIVE 2025

- Maintien des ateliers collectifs hebdomadaires ainsi que des « Cafés du numérique » la 1^{ère} semaine de chaque mois dans les communes.
- Ouverture d'une 17^{ème} permanence dans la commune de Castelferrus (ateliers collectifs).
- Accompagnement individuel possible à distance avec Team Viewer.
- Prise de rendez-vous facilitée depuis le site de la communauté de communes.
- Ouverture d'une page Facebook « L'Atelier Numérique ».
- Bilan annuel du service commun avec les 20 maires partie-prenantes (tous hormis Castelsarrasin et Moissac qui ont leur propre conseiller numérique).
- Incitation des communes à utiliser la plateforme « rdv aide numérique » pour la prise de rendez-vous des usagers.
- Accompagnements individuels et collectifs basés sur les besoins des usagers.



LES PERSPECTIVES 2026

- - Maintien des accompagnements individuels et du suivi par la mise en confiance des usagers dans le cadre des permanences dans les communes.
- - Maintien de 5 ateliers collectifs hebdomadaires et 1 mensuel avec les cafés du numérique.
- - Animation de la page Facebook « L'Atelier Numérique » à destination des usagers.
- - Novembre : Participation au forum des métiers de la petite enfance (2^{ème} édition) de la CCTC.
- - Ateliers Café IA et Excel débutants pour les agents de la CCTC.

LES PROJETS PHARES 2026

- Projet sur la parentalité numérique en articulation avec le Contrat Local de Santé et la Convention Territoriale Globale des services aux familles de la CCTC.
- Mai : Participation à la manifestation portée par le conseil départemental : « Le 82 fait son numérique ».



SANTÉ : CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE

 **1,15 ETP**
(Equivalent Temps Plein)

Le service santé intègre le Contrat Local de Santé (CLS), qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), qui vise à instaurer une dynamique citoyenne autour de la santé mentale. Il accompagne également les services administratifs et techniques aux projets de construction de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Enfin, il participe à l'organisation d'une réflexion autour des questions de santé environnementales.



RÉTROSPECTIVE 2025

Contrat Local de Santé :

- 8 sessions de la commission de coordination sanitaire territoriale.
- Publication du Guide Santé 2025 en 3000 exemplaires
- 1 Action santé globale (lien social, intergénérationnel, nutrition) « Escalade du partage » à Lafitte.
- Diffusion mensuelle d'un recueil des événements santé et santé mentale à destination des professionnels et associations.
- 5 Sessions de sensibilisation (Addictions ; Violences intra-familiales).
- 2 webinaires (Compétences psycho-sociales ; Inégalités de santé).
- 3 actions de santé environnementale (Santé estivale ; sensibilisation des lycéens agricoles aux perturbateurs endocriniens ; Moustique tigre).



Conseil Local en Santé Mental :

- 6 réunions de groupes de travail.
- 1 plénière avec les partenaires du CLSM.
- 2 événements dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) autour du lien social, en partenariat avec le Centre Social de Moissac et l'Arène Théâtre de Coutures.
- 3 sessions de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).
- 4 ateliers d'art-thérapie à destination des 18-25 ans.
- 1 intervention radio pour présenter les SISM.
- 1 conférence pour les aidants familiaux.

Projet de construction d'une maison de santé à Castelsarrasin :

Phase d'études avec la maîtrise d'œuvre François de La Serre.

Appel à projet mixte à Moissac pour la construction d'une résidence autonomie et d'un équipement de santé.

Travaux :

Maison de Santé Pluridisciplinaire de St Nicolas de la Grave : Changement des compresseurs de climatisation.

Semaines d'information
sur
la santé mentale

CLSM TC
Conseil Local en Santé Mentale



BUDGET

120 460 €

DONT 22 000 € DE CONTRIBUTION À LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT POUR LE DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES.

LES PERSPECTIVES 2026

Concernant le CLS :

- Mise en place d'un groupe Santé environnementale/alimentation.
- Participation à la semaine sur l'alimentation du lycée agricole de Moissac.
- Mise à jour et réimpression du guide santé.
- Mise en place d'une stratégie sur l'attractivité des soignants avec les partenaires du sanitaire.
- Organisation d'un événement de promotion de la santé.
- Action de santé environnementale avec le lycée agricole.
- Organisation de 2 « Escales du partage » sur les communes rurales.
- Organisation de formations spécifiques en fonction des besoins des partenaires, agents et élus.

Semaines d'information sur la santé mentale

2 événements sur votre territoire « Terres des Confluences »

Samedi **11** octobre - à partir de 17h



Théâtre « Sans Maux Dire »
Entrée Libre à L'Arène - Coutures

Mercredi **15** octobre - de 14 à 18h

Après-midi festif - Tout public

Ensemble, on va mieux !

Salle Jean Moulin - Castelsarrasin



NAVETTE GRATUITE AU DÉPART DU CENTRE SOCIAL DU SARLAC À MOISSAC - 14h

Programme disponible sur www.terresdesconfluences.fr



Guide de la Santé 2025



TERRES des CONFLUENCES
communauté de communes

LES PERSPECTIVES 2026

Pour le CLSM :

- Participation aux SIMS 2026 : « ouvrons nous à l'art ».
- Organisation de 3 sessions de formation aux PSSM, dont deux « jeunes ».
- Rédaction d'une feuille de route pour proposer le renouvellement du CLSM aux nouvelles équipes municipales.
- Actions en lien avec les acteurs culturels et artistiques autour de la santé mentale.
- Maison de santé de Castelsarrasin : Phase de travaux de juin 2026 à avril 2027.
- Projet mixte à Moissac : Poursuite réflexion pour une résidence autonomie et d'un équipement de santé sur le site de l'ancien EHPAD.

Travaux

- Maison de Santé Pluridisciplinaire Saint-Nicolas-de-la-Grave : Nettoyage façade.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) DES SERVICES AUX FAMILLES

La CTG 2023-2027 a été signée en janvier 2024 avec la CAF et les 22 communes de la CCTC après un diagnostic conduit en 2023 et faisant émerger un projet social de territoire.

C'est une démarche de projet portant sur la coordination et la coopération des services à la population (petite enfance/enfance/jeunesse/parentalité/animation de la vie sociale/accès aux droits/logement) des collectivités et acteurs de l'intercommunalité.



1,15 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

CHIFFRES CLÉS

18 NOVEMBRE : 112 PERSONNES AU 1^{ER} FORUM DES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE À MOISSAC.



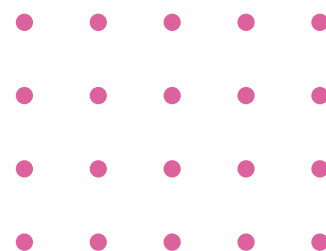
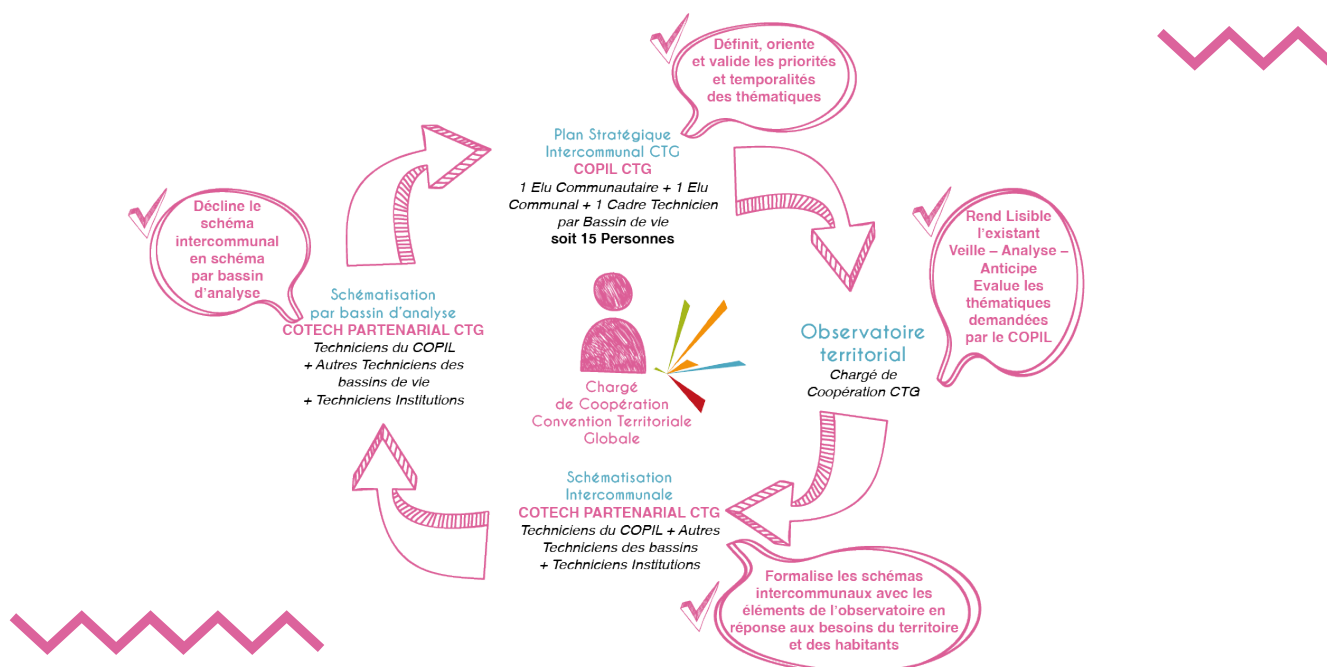
BUDGET

50 380 €

RÉTROSPECTIVE 2025

- Signature de la convention cadre avec la MSA qui s'inscrit en complémentarité de la CTG.
- 20 février : Animation du COPIL.
- Validation du diagnostic petite enfance 2025 préalable au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant.
- Groupe de travail avec des élus sur la compétence d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance.

LE RÔLE DU CHARGÉ DE COOPÉRATION

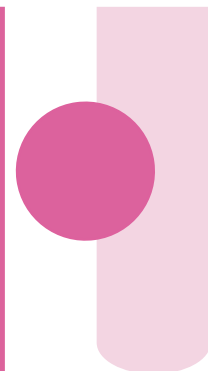


LES PERSPECTIVES 2026

- Création et animation d'un observatoire «petite enfance».
- Juin : Validation du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant au COPIL de la CTG.
- Novembre : Soutien aux projets des acteurs et communes du territoire dont le 2^{ème} forum des métiers de la petite enfance à Castelsarrasin.

LES PROJETS PHARES 2026

- Projet sur la parentalité numérique en articulation avec le Contrat Local de Santé et la Convention Territoriale Globale des services aux familles de la CCTC.
- Mai : Participation à la manifestation portée par le conseil départemental : « Le 82 fait son numérique ».



VOIRIE - TRAVAUX

Le service voirie travaux intercommunal, assure l'entretien d'un linéaire de 463 km de voies d'intérêt communautaire, hors agglomération, ainsi que des 47 km de voies communales en agglomération et des 159 km de chemins ruraux non revêtus répartis sur les 22 communes. Une partie de l'entretien est réalisée en régie par le service voirie et les services techniques communaux, tandis qu'une autre partie est confiée à des entreprises via des marchés publics.



13 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

CHIFFRES CLÉS

- 14 AGENTS
 - 1 RESPONSABLE DE L'ANTENNE VOIRIE
 - 1 ÉQUIPE POLYVALENTE
 - 1 ÉQUIPE DES TRAVAUX MÉCANIQUES
 - 1 SERVICE D'ASTREINTE : ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA VOIRIE ET DE DIVERSES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES.
- 47 KILOMÈTRES DE VOIRIE RÉCUPÉRÉS EN AGGLOMÉRATION POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 5000 HABITANTS



RÉTROSPECTIVE 2025

Travaux réalisés en régie ou par les services techniques communaux

- **Travaux d'entretien de chaussée et de renforcement des rives :**
 - 240 T d'enrobé à froid pour boucher les nids de poules et les grosses déformations des chaussées
 - 1640 T de grave non traitée, 40 m3 de béton mis en œuvre pour divers renforcements localisés et réfection de têtes de ponts
 - 30 T de grave émulsion, 157 T de blocs calcaire pour enrochement, 20 m3 de béton et grave ciment pour renforcement de rive + réalisation de purges de chaussée en préparation des chantiers de réfection confiés aux entreprises titulaires
- **Assainissement pluvial voirie :**
 - Curage des fossés : 80 000 ml réalisés
 - Dérasement réglage d'accotements : 24 000 ml réalisés
 - 160 ml de busages réalisés
- **Fauchage des abords de voirie**
 - Période : 15 avril au 15 janvier (+ les entreprises : mai à novembre)
 - 3 passages réalisés
 - Linéaire traité 628 km (136 km par les entreprises)
 - Activation d'un 3^{ème} atelier en régie
- **Interventions à la suite d'intempéries, notamment du 19 mai**
- **Nettoyage suite chutes d'arbres et coulées de boue, éboulement de talus et accotements**



- Réfection d'un ouvrage d'art chemin des Graniès Garganvillar / Angeville en régie.
- Un enrochement réalisé chemin du tir à Cordes-Tolosannes en régie.

Acquisition d'un ensemble tracteur roto-faucheuse et épareuse pour un montant de 199 920.00 €/ttc

Travaux réalisés par les entreprises

- **Travaux de réfection de voirie pour un montant de 1 268 590 €/ttc :**
 - 104 000 m² d'enduit superficiel bicouches et tri-couches réalisés
 - Longueur traitée 30.1 kms
 - 9 000 m² de retraitement de chaussée en place réalisés
 - 120 T de liant répandues au PATA pour un montant de 237 279.00 €/ttc
 - Marquage routier sur départementale en agglomération pour un montant de 22 034.93 €/ttc
- **L'entretien des abords de voirie :**
 - 9 500 m de curage de fossés réalisés sur l'ensemble des communes
 - 6 000 ml de réglage d'accotements

Travaux antenne voirie

- Mise en place d'une grille de protection contre les intrusions sur les fenêtres



LES PERSPECTIVES 2026

- - Programme travaux voirie 2026 (800 K €/TTC VC hors agglomération + 400 K€/TTC VC en agglomération).
- - Continuité réfection des ouvrages d'art suite au programme national des ponts 200 K€/TTC.
- - Programme travaux curage de fossés par régie et entreprises.
- - Continuité des travaux d'entretien de chaussée au PATA/PAT : 240 K€/TTC.
- - Entretien de la signalisation et du marquage routier : 20 K€/TTC.
- - Entretien des chemins de randonnée.
- - Entretien piste et abords de l'aérodrome.
- - Projet remplacement pelle mécanique 320 K€/TTC + tracteur de pente, budget estimé 80 K€/TTC.
- Travaux antenne voirie
- - Changement de luminaires dans l'atelier.

ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS-COLLECTÉ ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le service s'occupe de la collecte des déchets ménagers et assimilés en camion-benne et en déchetterie. La collecte en benne est réalisée en régie. Elle concerne 20 des 22 communes. Le territoire compte trois déchetteries dont deux sont gérées par un prestataire et une est gérée en régie.



38 ETP (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

- 30 CHAUFFEURS RIPEURS
- 2 AGENTS PRÉ-COLLECTE
- 1 AGENT DÉCHETTERIE
- 1 CHEF DU SERVICE COLLECTE
- 1 CHEF DE PROJET
- 2 SECRÉTAIRES DE SERVICE
- 1 ANIMATEUR DE TRI DÉTACHÉ AU SIRTOMAD

RÉTROSPECTIVE 2025

- Conventionnement avec de nouveaux éco-organismes (Valdelia pour la filière DEA)*
- Mise en place de campagnes de broyage des déchets verts dans les communes (2 par an).
- Acquisition d'un compacteur de benne pour la déchetterie de Saint Nicolas de la Grave.
- **Travaux Antenne collecte**
- Mise en place d'un réseau pneumatique pour l'outillage et le graissage des camions.

*DEA : déchets d'éléments d'ameublement

Les éco-organismes :

Citeo et Adelphe : Emballages ménagers

Citeo : Papiers graphiques ménagers et assimilés

Corepile : Piles et accumulateurs

Cyclevia : Huiles de vidange usagées

Ecosystem : Lampes et Petits appareils extincteurs

Screlec : Piles et accumulateurs

Refashion : Textile

Mais aussi EcoDDS, Ecologic, EcoMaison, Ecominero, OCAB, Ocad3e, Valdelia et Valobat pour tous les autres types de déchets.



ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2025

- Acquisition d'une Benne à Ordures Ménagères.

LES PERSPECTIVES 2026

- -Conventionnement avec de nouveaux éco-organismes (Valdelia pour les filières l'ABJ* et JJ*)
- - Refonte du règlement de collecte et gestion des déchets.
- - Réorganisation des calendriers de collecte (intégration de jours fériés travaillés).
- - Projet d'optimisation des modes de collecte.
- - Projet d'optimisation des tournées sans impact sur les usagers.

*ABJ : articles de bricolage et de jardin ; JJ : jouets

BUDGET

1 874 370 €




SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure son rôle de contrôle et de conseil à destination des usagers, sur le fonctionnement et l'entretien des installations existantes, les projets neufs ou de réhabilitation.

L'objectif des missions du SPANC consiste à la réduction des risques environnementaux et/ou sanitaires, liés à l'absence d'installations ou à leur non-conformité à la réglementation en vigueur.

Le prestataire AQUALIS-EES a effectué des contrôles à la demande à partir de février 2025, contractualisés par un accord cadre, qui se clôturera le 06 octobre 2026.

 1,4 ETP (Equivalent Temps Plein)



CHIFFRES CLÉS

22 COMMUNES SONT GÉRÉES EN RÉGIE PAR LE SPANC POUR LES CONTRÔLES SUR DEMANDE DES PÉTITIONNAIRES (CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION D'UN DISPOSITIF NEUF OU À RÉHABILITER, CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION, CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIÈRE)

6368 INSTALLATIONS RECENSÉES ET BANCARISÉES AU 31/12/2025

ÉTAT DES INSTALLATIONS : 40% SONT CONFORMES, 58% SONT NON CONFORMES ET 2% D'INSTALLATIONS ABSENTES

80 POINTS SUR 100 POUR L'INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BUDGET

DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT 85 614,23 € ET EN INVESTISSEMENT 1 196,02 €

RECETTES EN FONCTIONNEMENT 1 48 862,78 € ET EN INVESTISSEMENT 1 852,51 €

LE BUDGET RÉEL EST EXCÉDENTAIRE DE 63 905,04 € ET IL DÉPASSE AINSI LES OBJECTIFS FIXÉS.

Contrôles par le SPANC

Contrôles sur demande des pétitionnaires (Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter, Contrôle de Bonne Exécution, Contrôle de Bon Fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière, Contre-visite) :

- **19 contrôles :**
 - 3 contrôles de conception
 - 4 contrôles de réalisation, dont 1 en contre-visite
 - 10 contrôles de bon fonctionnement pour vente immobilière
 - 2 contre-visites sur contrôles périodiques

Contrôles par le prestataire

1/Contrôles sur demande des pétitionnaires :

- **411 contrôles :**
 - 3 diagnostics initiaux
 - 119 contrôles de conception
 - 90 contrôles de réalisation, dont 1 en contre-visite
 - 191 contrôles de bon fonctionnement pour vente immobilière, dont 10 en contre-visites

2/Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien à 10 ans :

- **12 contrôles.**

3/Demande d'avis d'urbanisme : **33 demandes instruites**

Sur les 218 contrôles de bon fonctionnement (ventes, périodiques et diagnostics) 42% sont conformes, 38% sont non conformes, dont 15% présentant des risques pour la santé des personnes, et 5% ont conclu à une absence d'installation 59 installations réhabilitées (1,6% des installations non conformes)




LES PERSPECTIVES 2026

- Recrutement d'un nouvel agent suite au dernier départ en février 2025.
- Poursuite des contrôles sur demande en prestations externes avec EES-AQUALIS, pour assurer la continuité de service.
- Maintien de l'équilibre budgétaire.
- Organisation de la commande publique pour une consultation des prestataires, en vue d'une possible Délégation de Service Public (DSP) du SPANC, à partir d'octobre 2026.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Traversé par les eaux du Tarn et de la Garonne, qui se rejoignent en son coeur, le territoire de la CC Terres des Confluences est, comme son nom l'indique, un lieu dont l'essence même est l'interface entre Terres et Cours d'eau.

La compétence GEMAPI se conçoit comme un outil de déploiement d'une politique d'aménagement des cours d'eau et de gestion des espaces naturels, dont l'enjeu est de structurer le jeu d'acteurs sur ces thématiques aux multiples intervenants, et de s'assurer que l'ensemble du territoire est traité de manière pertinente dans le respect de la réglementation sur les ouvrages de protection et sur les milieux aquatiques, en bonne interaction avec le développement des activités économiques locales.

 1,7 ETP (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

5 UNITÉS HYDROGRAPHIQUES DE GESTION

LE SAGE GARONNE PORTÉ PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC GARONNE (EX-SMEAG)

1 SAGE NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE PORTÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

1 CHARTE D'ENGAGEMENT D'ÉTUDES AVEC LES 5 INTERCOMMUNALITÉS RIVERAINES DE GARONNE DÉBORDANTE

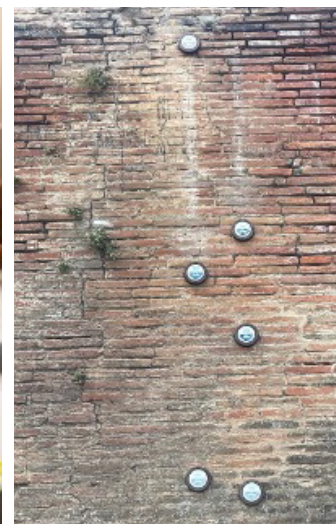
LE TERRITOIRE À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION MONTAUBAN-MOISSAC (CASTELSARRASIN, MOISSAC ET LIZAC)

ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) SUR LE TARN ET D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES (PEP) À UN PAPI SUR LA GARONNE.

ELABORATION DE 2 PROGRAMMES PLURIANNUELS DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES, RESPECTIVEMENT SUR LA GARONNE ET SUR SES AFFLUENTS.

Des moyens humains délégués avec 1 chargée de mission PAPI Tarn, rattachée à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, coordonnateur du PAPI d'intention et de l'adhésion à 4 syndicats de bassin versant pour la GEMA sur 4 secteurs du territoire : *syndicat du bassin versant du Lemboulas, syndicat de la Barguelonne et du Lendou, syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne syndicat du Bassin Versant du Tarn Aval*

Et en interne, un responsable Grand Cycle de l'Eau et Assainissement Non Collectif et une technicienne rivière.



BUDGET

DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT 131 580,89 € ET EN INVESTISSEMENT 165 939,16 €

RECETTES EN FONCTIONNEMENT 247 521,66 € ET EN INVESTISSEMENT 192 735,33 €

200 000 € DE TAXE GEMAPI EN COMPLÉMENT DES AIDES DES PARTENAIRES

(EUROPE, ÉTAT, AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE, CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE)

RÉTROSPECTIVE 2025

Action ciblée à l'orage du 19 mai 2025

- Interventions sur la rive gauche du ruisseau du Combes clairon, à Moissac, suite à la crue du 19 mai 2025 (rupture de berge).
- Levés de terrain et diagnostics sur des cours d'eau des communes de Moissac, Castelsarrasin, Saint-Porquier et La Ville Dieu du Temple, pour une stratégie d'actions visant à réduire le risque inondation.
- Engagement d'une démarche d'aménagements hydrauliques sur le bassin versant du Bartac, en vue de réduire le risque inondation sur les Z.A. de Moissac.

Le PAPI Tarn

- Diagnostics de vulnérabilité des bâtiments aux inondations fréquentes.
- Rendu de l'étude hydrologique et hydraulique du bassin versant du Bartac.
- Pose de repères de crues.



Partenaires financeurs



Le Fleuve Garonne

- Mise en oeuvre de la charte « Garonne débordante », du 13 décembre 2022, avec les cinq intercommunalités cosignataires :

Etude en régie préalable au Programme pluriannuel de Gestion (PPG) des principaux affluents de Garonne (Azun, Merdaillou et sous-affluents)

- Définition de la stratégie d'actions (enjeux, objectifs opérationnels, priorisation d'actions).
- Définition du niveau d'ambition, technique et financier, du PPG affluents, en vue de son instruction par les services de l'Etat, prévue en 2026.

Exécution du marché d'études pour l'élaboration d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) à un PAPI Garonne et d'un PPG Garonne sur 90 km linéaires.

- Diagnostic territorial, Concertations et élaboration du PEP-PAPI Garonne.
- Finalisation de l'état des lieux et du diagnostic de la Garonne.

- Exécution des levés topographiques et bathymétriques en plaine de Garonne, pour la caractérisation de six ouvrages de protection contre les inondations (niveau de protection, zone protégée, stabilité structurelle).



LES PERSPECTIVES 2026

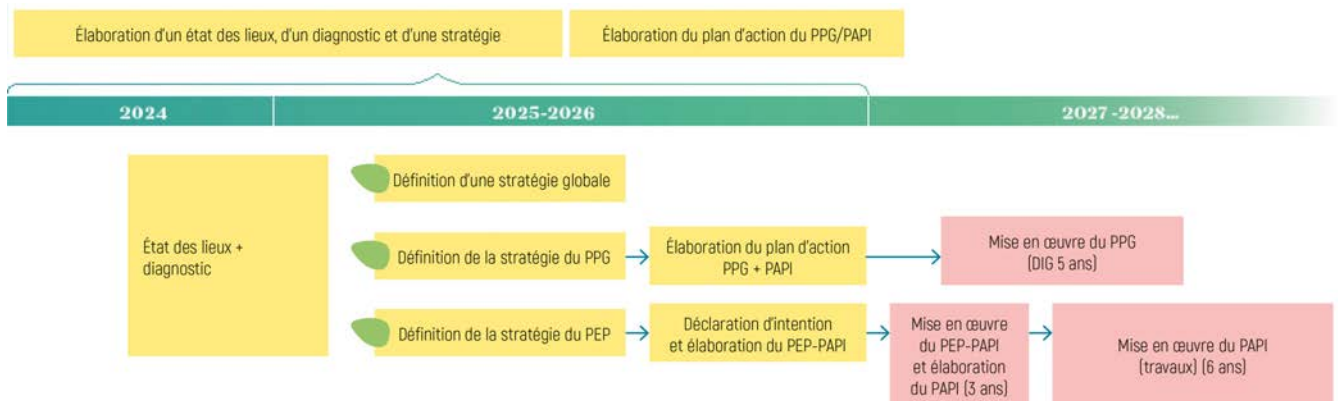
Le bassin versant du Tarn

- Elaboration du PAPI complet, avec travaux, pour 6 ans, et demande de labellisation auprès de l'Etat pour une mise en œuvre fin 2026.
- Réduction de la vulnérabilité aux inondations des entreprises des zones d'activités du Luc et du Tuc à Moissac.
- Engagement des études foncières, réglementaires, techniques et environnementales, préalables aux aménagements hydrauliques sur le bassin versant du Bartac.
- Travaux en cours d'eau visant à réduire le risque inondation sur la zone d'activité du Luc.

Le bassin versant de Garonne

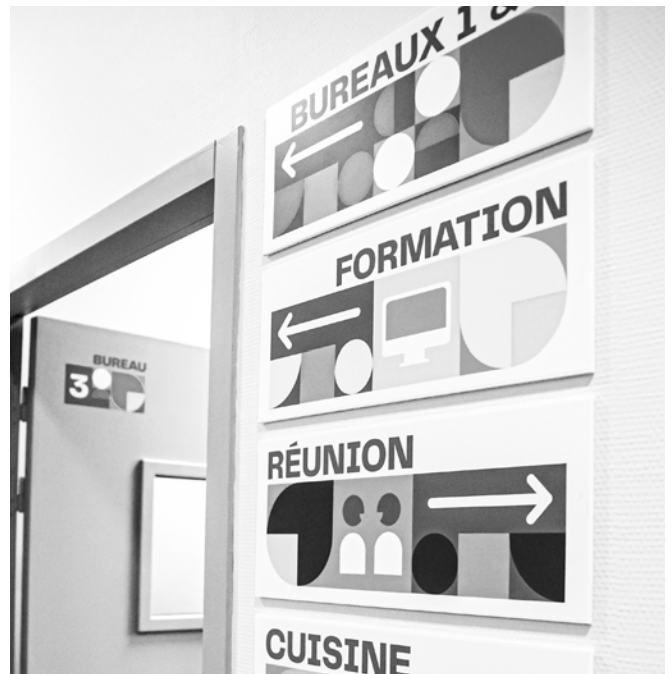
- La mise en œuvre de la charte « Garonne débordante » se poursuit en 2026 :
- Mise en œuvre du PEP-PAPI Garonne et demande de labellisation auprès de l'Etat, pour une mise en œuvre des actions dès 2026.
- Finalisation du PPG affluents et demande de déclaration d'intérêt général auprès de l'Etat.
- Elaboration et finalisation du PPG Garonne.
- Travaux en cours d'eau visant à réduire le risque inondation sur la zone d'activité du Luc.
- Caractérisation des ouvrages de protection en plaine de Garonne vis-à-vis du risque inondation (consultation des prestataires, modélisation hydraulique, études géotechniques, etc) en préalable de leur classement, nécessaire à leur future gestion par la collectivité.

PLANNING DÉMARCHE GARONNE DÉBORDANTE





NOS ÉQUIPEMENTS



ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE LA CCTC

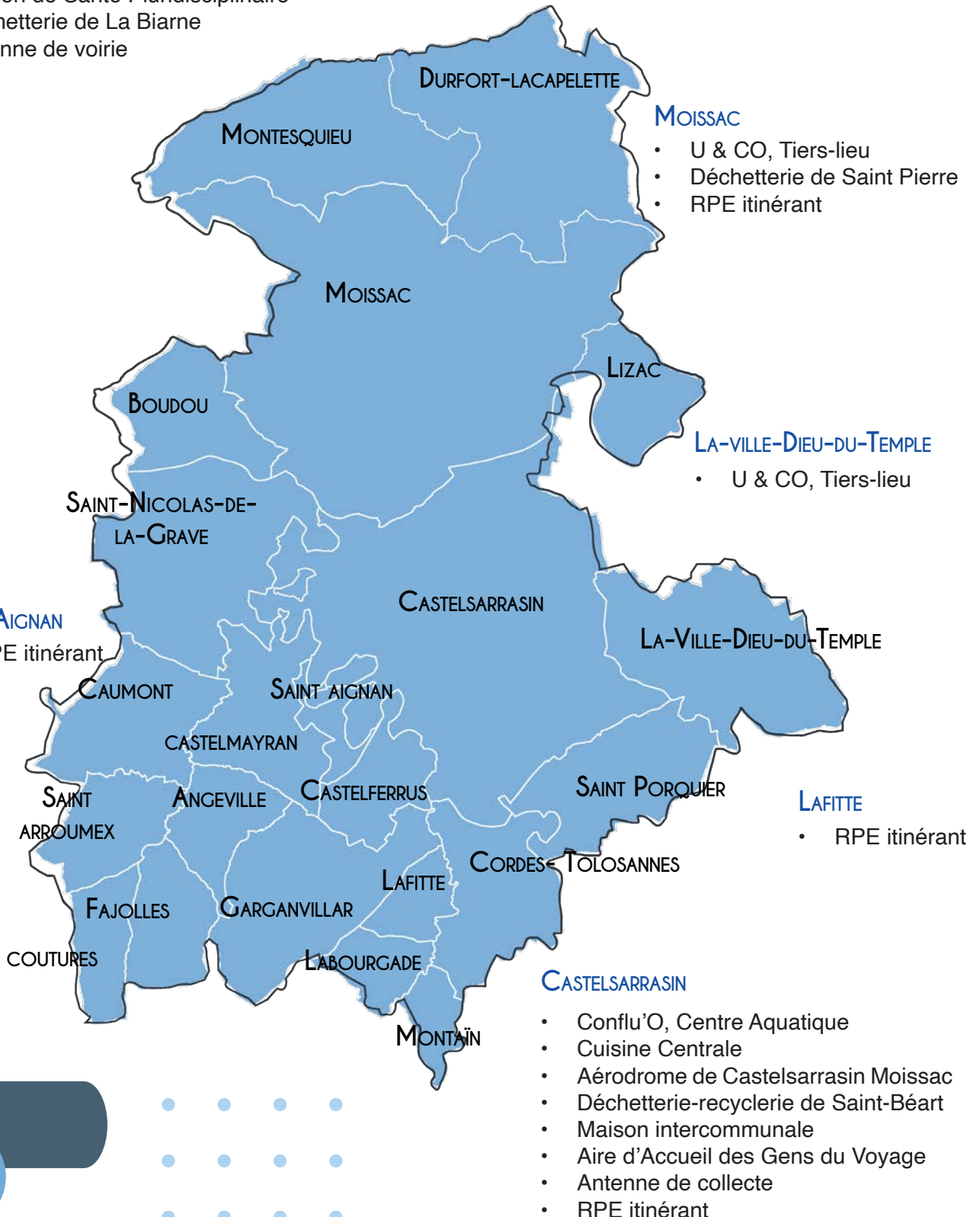
Le service patrimoine et entretien est chargé de veiller à la maintenance des équipements publics. Ce service assure la propreté, la sécurité et le bon état des équipements intercommunaux, il garantit un environnement agréable et fonctionnel.



2 ETP (Equivalent Temps Plein)

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Déchetterie de La Biarne
- Antenne de voirie



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CCTC a pour compétence obligatoire la gestion de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage Laverdoulette à Castelsarrasin. Cette gestion se fait par un prestataire dans le cadre d'un marché public. Depuis le 30 août 2024, c'est la société ACGV Services qui a emporté le marché à la suite de la société Vago.



0,2 ETP (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

24 EMPLACEMENTS

50 PLACES DE CARAVANES

192 PERSONNES ACCUEILLIES

1,6 MOIS DE DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

RÉTROSPECTIVE 2025

- Participation à la commission consultative du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2024-2029.
- Animation de la coordination technique des gens du voyage mobilisée une fois afin de maintenir le respect du règlement intérieur de l'aire.
- Présentation du bilan de la gestion de l'aire par la société ACGV Services en conférence des maires en décembre.
- Procédure en cas d'installations illicites pour informer les communes et organiser une première médiation.
- Suivi des demandes de dérogation pour renouveler la durée de séjour au delà de 3 mois.

Travaux

- Changement des pompes de relevage de la STEP, reste à réaliser.
- Remplacement des portes de 9 emplacements, reste à réaliser.
- Sécurisation du bassin de rétention d'eau pluviale.
- Lancement de la remise en conformité de la station d'épuration.



LES PERSPECTIVES 2026

- - Animation de la coordination technique gens du voyage afin de maintenir le respect du règlement intérieur de l'aire.
- - Participation à la commission consultative du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2024-2029.
- - Présentation du bilan annuel de gestion de ACGV Services.
- - Fermeture annuelle de l'aire 3 semaines en août pour entretien.

Travaux

- - Mise en place d'un dégrilleur automatique et d'un système de mise en charge de la station d'épuration.

BUDGET

FONCTIONNEMENT : 255 750 €
DONT MARCHÉ DE GESTION : 120 732 €

SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A l'issue d'une étude de faisabilité commandée auprès du Bureau d'études HEMIS le Bureau communautaire a validé dans sa séance du 13 mai 2025 les projets suivants :

- Réalisation d'un siège administratif sur le site Rue des Confluences à Castelsarrasin. L'objectif de ce projet est d'implanter un bâtiment, accessible à Haute Qualité Environnementale, d'environ 1100 m² de bureaux administratifs pour environ 60 agents. Outre l'amélioration des conditions de travail des actuels agents, il est destiné à s'adapter aux évolutions des compétences de la Communauté et à valoriser l'image institutionnelle de cette dernière auprès des partenaires, publics comme privés, ainsi que du grand public

- Réalisation d'un Pôle technique au droit de la route de Saint Béart à Castelsarrasin, devant accueillir le service de la collecte (bâtiment administratif et hangar technique). Ce projet est conditionné par la réalisation préalable du barreau routier de Saint Béart prévu en 2026.

Ces deux projets sont inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la Communauté, dûment présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2025.



UN PARVIS VÉGÉTALISÉ INSTITUTIONNEL



LUMINOSITÉ, CONVIVIALITÉ ET TRANSPARENCE SUR LE PATIO D'AGREMENT



DES SALLES DE RÉUNIONS OFFRANT CONFORT ET MODULARITÉ



DES BUREAUX CHALEUREUX ET CONFORTABLES

CHIFFRES CLÉS

- ETUDES DE FAISABILITÉ BE HEMIS : 17 K€ HT

- ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE BE HEMIS : 110 K€ HT

- LES TRAVAUX SONT ESTIMÉS À 2.6 M€ HT Y COMPRIS MAÎTRISE D'ŒUVRE

- UNE 1ÈRE DEMANDE DE SUBVENTION A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LA DETR (40%) POUR LA PARTIE MAÎTRISE D'ŒUVRE. LA RECETTE SOLLICITÉE EST DE 110 K€.

VISUELS NON CONTRACTUELS

RÉTROSPECTIVE 2025

Étude de faisabilité – BE HEMIS

- 9 scénarii étudiés : 7 pour le siège (sites Moissac et Castelsarrasin) et 2 pour le pôle technique (service collecte ou services collecte & voirie)
- Présentation des scénarii en COPIL et **validation des options A pour le siège (Rue des Confluences) et E pour le seul service collecte**, en Bureau communautaire.
- Juin 2025 : Information en conférence des maires juin 2025.

Consultation de Maîtrise d'œuvre (MOe) pour retenir un architecte

- Juin 2025 : Rédaction du cahier des charges pour le concours de MOe.
- Juillet 2025 : Lancement du concours de MOe.
- Septembre 2025 : Date limite de remise des candidatures.
- Octobre 2025 : Réunion du jury pour retenir 3 candidatures (parmi 40 propositions).
- 18 décembre 2025 : Date limite de remise des offres.



LES PERSPECTIVES 2026

- - 21 janvier 2026 Choix unanime du jury : Groupement LETELLIER ARCHITECTES (mandataire) / ISAO BE / BECICE BE / CILCO BE / YANTRIS BE / BATECO / C+POS BE
- - 24 février 2026 Bureau communautaire - Approbation du Lauréat
- - Phase études : février à juillet 2026
- - Consultation des entreprises : fin juillet à fin octobre 2026
- - Chantier : Novembre 2026 à novembre 2027
- Emménagement décembre 2027 (2017-2027 10 ans de Terres des Confluences)

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Projet structurant pour le territoire et répondant aux attentes fortes des habitants et associations, le centre aquatique Conflu'O est sorti de terre et propose à chaque usager une offre adaptée. Afin de mieux répondre aux besoins liés à l'apprentissage de la natation scolaire, de développer une pratique aquatique grand public et sportive, la Communauté de Communes a souhaité doter son territoire d'un équipement aquatique couvert accessible toute l'année.



0,2 ETP (Equivalent Temps Plein)

CHIFFRES CLÉS

1 DIRECTEUR
1 RESPONSABLE CLIENTÈLE
1 CONSEILLER CLIENTÈLE
3 AGENTS D'ENTRETIEN
1 COORDINATEUR MULTI ACTIVITÉS
4 COACHS ÉDUCATEURS SPORTIFS
2 SURVEILLANTS SAUVETEURS (DONT 1 APPRENTI)

734 ABONNÉS
227 INSCRITS «ÉCOLE DE NATATION»
456 PASS ÉTÉ

2 AN DU CENTRE AQUATIQUE EN AVRIL 2025.

29 057 BAIGNEURS
13 287 ACTIVITÉS
30 287 BALNÉO
14 587 ABONNEMENTS
12 050 SCOLAIRE PRIMAIRES
4 286 SCOLAIRE SECONDAIRES
4 853 AUTRES (CENTRES DE LOISIRS...)

Conflu'O
centre
aquatique

RÉTROSPECTIVE 2025

- De nouvelles activités : AquaBoost, AquaPalme, AquaTraining, AquaBox, Swim and Cross
- 15 111 présents à l'Aquafitness (10 252 en 2024) et 2 738 à l'Aquabike (958 en 2024)
- COTECH trimestriel réunissant la Communauté de Communes et la direction de Conflu'O, afin d'avoir un suivi optimisé du contrat de délégation.

Travaux

- Installation d'un film anti-UV sur la façade.
- Mise en place d'un panneau de communication sur le local à poubelles.



L'organisation de la baignade publique

- L'accueil des groupes (scolaires du 1^{er} degré, scolaires du 2^{ème} degré, clubs et associations)
- L'accueil de tout autre type de groupes (centres de loisirs, comités d'entreprise, etc...)
- La surveillance et l'encadrement des séances scolaires
- Le développement des activités de détente et de loisirs
- Le développement des activités aquatiques
- La gestion de l'espace bien-être
- La gestion technique, administrative, financière et commerciale de l'équipement
- L'entretien courant des locaux (intérieur et extérieur), la maintenance, la réparation et le renouvellement des équipements et du matériel
- Le contrôle de l'hygiène, notamment la réalisation de tous les contrôles en matière d'analyse de l'eau
- L'animation de l'équipement et la communication vers le public, l'organisation d'activités et d'événements
- Le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel affecté au service
- La perception des droits d'entrée auprès des usagers



LES PERSPECTIVES 2026

- De nouvelles animations (Galette des rois, Chandeleur, Fête des grands-mères, Saint Patrick...).
- Améliorations techniques : couverture thermique du spa nordique et mise en place de carrelage autour de la zone de réception du toboggan.
- Travaux sur le circuit de chauffage du bien-être.



AÉRODROME

L'aérodrome de Moissac-Castelsarrasin est un petit aéroport dédié à l'aviation légère et de loisirs, offrant aux pilotes et aux amateurs d'aviation un lieu propice à la découverte et à la pratique de leur passion. La communauté de communes Terres des Confluences confie une mission d'assistance à l'exploitation de l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac au comité de gestion. Le comité de gestion (CG) permet de mettre au service de l'aérodrome les connaissances techniques et administratives nécessaires au fonctionnement de l'équipement. Les protocoles liés à l'organisation et la sécurité de l'aérodrome sont à jour.

RÉTROSPECTIVE 2025

Travaux

- Protocoles renouvelés pour l'aéromodélisme, le parachutisme, la voltige et le vol à voile.
- Simplification de la procédure drones.
- Rédaction de la procédure obstacle.
- Broyage des zones périphériques par l'entreprise Gladine et tonte côté ville par l'ESAT de Pommevic.
- Entretien de la piste en dur : désherbage et traitement du lichen.
- Aménagement du local pour implanter un simulateur.
- Création d'un WC PMR public.
- Réparations : le local aéromodélisme due à un vol, tableau électrique (TGBT), regard EP et manche à air.



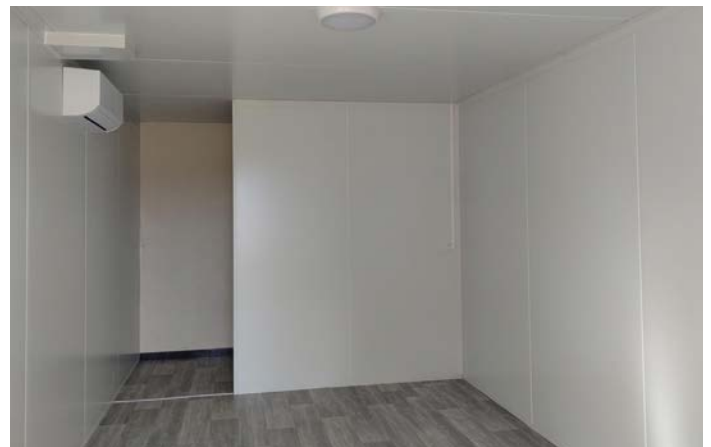
CHIFFRES CLÉS

11 MANIFESTATIONS AÉRONAUTIQUES.
 303 SAUTS EN TANDEM
 474 REMORQUAGE DE PLANEURS
 12 PRÉSENTATIONS DU BREGUET
 FORMATION DE 7 JEUNES AU BIA



LES PERSPECTIVES 2026

- - Travaux sur le hangar aéromodélisme : remplacement tableau électrique et reprise de l'éclairage.
- - Mise en marche du simulateur de vol



BUDGET

SUBVENTION DE 10 000 EUROS
 ALLOUÉE AU COMITÉ DE GESTION



DÉCHETTERIES

La compétence « déchetterie » est exercée pour l'ensemble des 22 communes du territoire intercommunal. Il existe trois déchetteries, chacune étant gérée de manière différente.

La déchetterie de La Biarne à Saint Nicolas de la Grave est gérée en régie par la Communauté de Communes. Cela signifie que la gestion de cette déchetterie est assurée directement par les services de la Communauté de Communes.

Les deux autres déchetteries à savoir celles situées à Castelsarrasin et la seconde à Moissac, sont gérées par Emmaüs 82. La gestion de ces déchetteries est régie par une convention entre la Communauté de Communes et Emmaüs. Cette collaboration permet le renforcement des actions concrètes pour le tri et la valorisation des déchets.



RÉTROSPECTIVE 2025

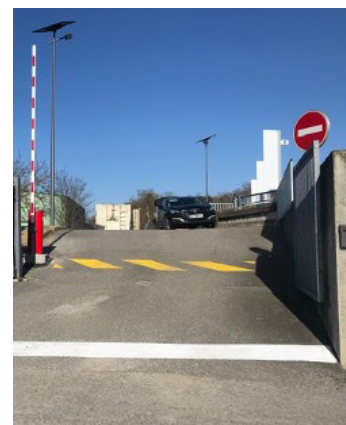
- Achat d'un compacteur (170 520 € TTC) afin d'améliorer les coûts de transport en déchetterie de Saint Nicolas de la Grave.

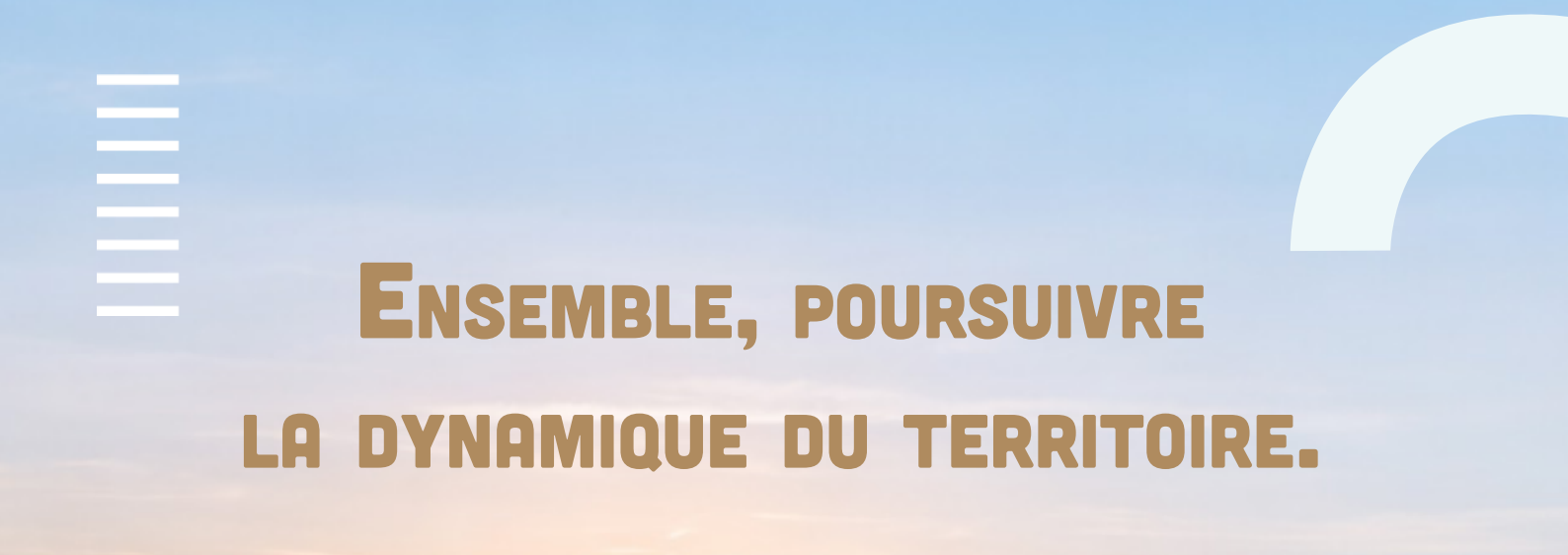
Travaux sur les 3 déchetteries :

- Alarme anti-intrusion à St Nicolas de la Grave
- Box dépôt broyage à St Nicolas de la Grave
- Réhabilitation de 10 bennes

LES PERSPECTIVES 2026

- - Mise en place d'un nouveau règlement de collecte et de déchetterie.
- **Travaux**
- - Travaux sur le quai de gravats de Castelsarrasin, portail fournisseur de St Nicolas de la Grave, réhabilitation de bennes.





ENSEMBLE, POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.



636 rue des Confluences CS 50046
82102 CASTELSARRASIN Cedex
Tél. : 05 63 95 56 00
www.terresdesconfluences.fr



TERRES des
CONFLUENCES
communauté de communes